



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU KASAÏ CENTRAL



Kananga, 25 mai 2019

Table des matières

I.INTRODUCTION.....	3
II.PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DU KASAÏ CENTRAL.....	8
III.PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU KASAÏ CENTRAL.....	10
III.1. GOUVERNANCE PROVINCIALE ET LOCALE.....	11
III.1.1. Gouvernance politique et sécuritaire.....	11
III.1.2. Gouvernance économique et financière.....	14
III.2. SECTEURS PRODUCTIFS.....	15
III.2.1. Agriculture et sécurité alimentaire.....	15
III.3. INFRASTRUCTURES DE BASE.....	18
III.3.1. Accès à l'eau et à l'électricité.....	18
III.4. SECTEURS SOCIAUX	21
III.4.1. Santé et nutrition.....	21
III.5. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE.....	25
III.5.1. Environnement	25
IV.DÉFIS À RELEVER PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL ET ENJEUX MAJEURS DANS LA PROVINCE	26
V.VISION DE DÉVELOPPEMENT, OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET ACTIONS ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL 2019-2024.....	27
V.1. VISION DE DÉVELOPPEMENT DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.....	27
V.2. OBJECTIFS ET AXES STRATÉGIQUES DU PROGRAMME D' ACTIONS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.....	28
Pilier 1 : Renforcement de la gouvernance et consolidation de la paix	28
Pilier 2 : Développement des secteurs productifs.....	37
En matière de relance de la production agro-pastorale.....	37
Réorganiser le secteur minier :	39
Promouvoir l'exploration des gisements miniers et pétroliers.....	40
Développement du commerce.....	42
Développement des services financiers	42
Promotion du secteur touristique.....	43
Pilier 3 : Modernisation des infrastructures de base	43
Développement des infrastructures routières.....	45
Modernisation du réseau ferroviaire	46
Développement du réseau aérien.....	46

Pilier 4 : Développement social et valorisation du capital humain.....	47
a)Amélioration des services de santé, de nutrition et de lutte contre le VIH/SIDA.....	47
b)Renforcement des services d'éducation et de formation de qualité	48
c)Renforcement de la Protection sociale et Promotion de l'équité et de l'égalité du Genre ...	49
Actions à entreprendre :.....	49
d)Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et des Loisirs sains	50
Pilier 5 : Protection de l'environnement et gestion durable du cadre de vie.....	51
VI.MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.....	53
VI.1. COÛT ET FINANCEMENT.....	53
VI.2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION.....	54
CONCLUSION.....	56
ANNEXE I. STRUCTURE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.....	58
ANNEXE II : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D' ACTIONS	59
ANNEXE III : LISTE DES PROJETS PRIORITAIRES.....	68

I. INTRODUCTION

L'article 198 alinéas 6 de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 prescrit qu'avant d'entrer en fonction, le Gouverneur présente à l'Assemblée Provinciale le programme de son Gouvernement.

Conformément aux dispositions pertinentes de cet Article, le Gouvernement provincial présente ce jour à l'Auguste Assemblée Provinciale du Kasai Central, le Programme d'Actions qu'il entend réaliser pour promouvoir le développement de la Province pendant les cinq années à venir, c'est-à-dire de 2019 à 2024, en vue de solliciter l'investiture de ses Ministres.

Cette obligation se situe dans le contexte de la poursuite du processus des élections au suffrage universel de notre nouveau Président de la République, de nouveaux Députés nationaux et provinciaux, le 30 décembre 2018 ainsi que des Sénateurs et des Gouverneurs le 10 avril 2019.

En effet, la Constitution de la République Démocratique du Congo confie à chaque Province la responsabilité de son propre développement durable, qui contribuera évidemment au développement durable de l'ensemble du pays. Le Constituant a défini les compétences exclusives des provinces et celles concurrentes du pouvoir central et des provinces en vue du développement de notre Territoire provincial. C'est par la mise en œuvre d'un programme quinquennal de développement du Kasai Central que nous accomplirons ces tâches durant notre mandat.

Ce programme est donc un instrument de gouvernance qui articule la vision de la Province, définit les objectifs à atteindre et énonce les actions adéquates à entreprendre par le Gouvernement Provincial. Il clarifie aussi les résultats et l'impact escomptés pour le développement du Kasai Central et sa contribution au développement national.

Comme annoncé ci-haut, le programme quinquennal de développement du Kasai Central, tire sa légitimité de la Constitution du 18 février 2006, en son article 198 et des dispositions constitutionnelles sur la répartition des compétences entre le pouvoir central et les Provinces (en ses articles 201 à 204).

Notre programme quinquennal à l'horizon 2024 tire également son fondement des 3 lois de décentralisation : de la loi n°08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des Provinces, la loi organique n°08/016 du 7 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des entités territoriales décentralisées et leur rapport avec l'Etat et les Provinces, et la loi organique n°10/010 du 18 mai 2010 portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des Provinces.

La légitimité politique de notre programme est fondée sur l'élection du Gouverneur et du Vice-Gouverneur de Province par l'Assemblée Provinciale du Kasai Central en date du 13 avril 2019, aussi, légitimée par Ordonnance n° 19/044 du 29 avril 2019 portant investiture du Gouverneur et du Vice-Gouverneur de la Province du Kasai Central.

La Province du Kasai Central constitue un des maillons de l'unité nationale, toutes les Provinces et la ville de Kinshasa étant des composantes indissociables de la République Démocratique du Congo. À ce titre, le Kasai Central est un échelon territorial de mise en œuvre des politiques publiques nationales.

Les efforts de développement de la Province du Kasai Central constituent une contribution à la mise en œuvre de la tranche du Plan National Stratégique du Développement PNSD 2018-2022.

Nul n'ignore que le Kasai Central, notre chère Province, a traversé des moments très difficiles de son histoire au cours des dernières années et qu'il devient impérieux de remettre très rapidement toutes ses filles et tous ses fils au travail en vue de relever le défi important de sa relance.

En effet, la complexité et la profondeur de la régression du Kasai Central exigent des efforts titanesques de transformation. Ceux-ci imposent que toutes les parties prenantes au développement participent à l'entreprise de la reconstruction provinciale. Ainsi, ce programme de Gouvernement fournit les repères stratégiques et opérationnels qui vont orienter les citoyens, la société civile, les opérateurs économiques, l'administration publique, la diaspora et les acteurs institutionnels à

tous les niveaux, dans une action synergique de la refondation de la Province du Kasai Central.

Par ailleurs, par l'immense grâce de Dieu, notre pays la République Démocratique du Congo, a réalisé le troisième cycle électoral de son processus de démocratisation dans la paix. Et mieux encore, ce cycle électoral matérialise une alternance au sommet de l'État, unique en son genre en Afrique centrale au cours des 20 dernières années. Cette prouesse politique, qui consolide la démocratie dans notre pays, a fait cheminer la RDC dans une dispensation nouvelle qui prône le changement. Celui-ci prescrit un nouveau mode de gouvernance, avec de nouvelles valeurs, tant au niveau national que provincial, afin d'apporter des innovations productrices des performances et prouesses éclatantes pour nos populations. Dans cette optique, nous faisons nôtre le Leitmotiv « **Le Peuple d'Abord** ».

Notre Gouvernement va donc concentrer tous les efforts et toutes les ressources de la Province à la réponse aux besoins concrets de la population et la matérialisation de ses aspirations réelles.

Le Présent Programme d'Actions s'inscrit dans la dynamique de mobilisation de toutes les centre-kasaïennes et tous les centre-kasaïens, de l'intérieur et de la diaspora, en vue de la restauration, la consolidation et la pérennisation de la paix, facteur clé du développement de notre Province. Il est à ce titre porteur d'espérance et de volonté de renaissance d'une Province détruite, de restauration de la confiance entre ses filles et ses fils ainsi qu'entre communautés après de longs mois de troubles et de conflits ayant détruit des vies humaines et des infrastructures socio-économiques de base. Il jette, par ailleurs, les bases d'une réelle reconstruction de la Province.

Nous avons ainsi l'ambition de faire du Kasai Central le principal foyer de l'éclosion technologique, agro-industrielle et industrielle de la région centrale de la RDC.

Dans cette optique, ce programme de Gouvernement porte la vision suivante :

« D'ici 2024, le Kasai Central sera une Province paisible, attrayante, prospère pour tous et moteur de l'industrialisation du Grand Kasai, grâce à la participation active de toutes ses filles et tous ses fils ».

Cette vision du développement durable de la Province implique l'unité dans la paix et dans l'action participative de développement sur fond de stabilité et de justice. Ceci permettra aux filles et aux fils centre-kasaïens de ressentir la fierté du nouveau rayonnement intellectuel et socioéconomique de leur Province dans tout le pays et partout au monde.

Cela implique la mobilisation de toutes nos énergies, au-delà de nos couleurs politiques, de nos clans, tribus et ethnies ainsi que de nos religions respectives.

En outre, la Province du Kasai Central a élaboré et validé au cours de l'année 2018 deux outils principaux de sa planification, grâce à l'accompagnement des partenaires au développement notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il s'agit du Plan de Développement de la Province (PDP) et du Programme d'Actions Prioritaires (PAP).

À travers ces outils, la Province du Kasai Central s'est dotée d'un cadre de référence devant servir de boussole pour son développement en lui évitant une navigation à vue. L'élaboration du PDP était précédée par l'exercice de localisation (priorisation) des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans la Province.

En vue de capitaliser ces acquis et de nous approprier le travail abattu par les diverses couches de notre population au travers de ce Plan, le présent Programme d'Actions du Gouvernement Provincial, dont les grandes lignes ont été annoncées dans notre Discours pendant notre campagne électorale au mois d'avril 2019, puise sa source dans le Plan de Développement Provincial auquel ses principales actions seront alignées. Il tient également compte également compte de la stratégie d'intégration régionale (DSIR).

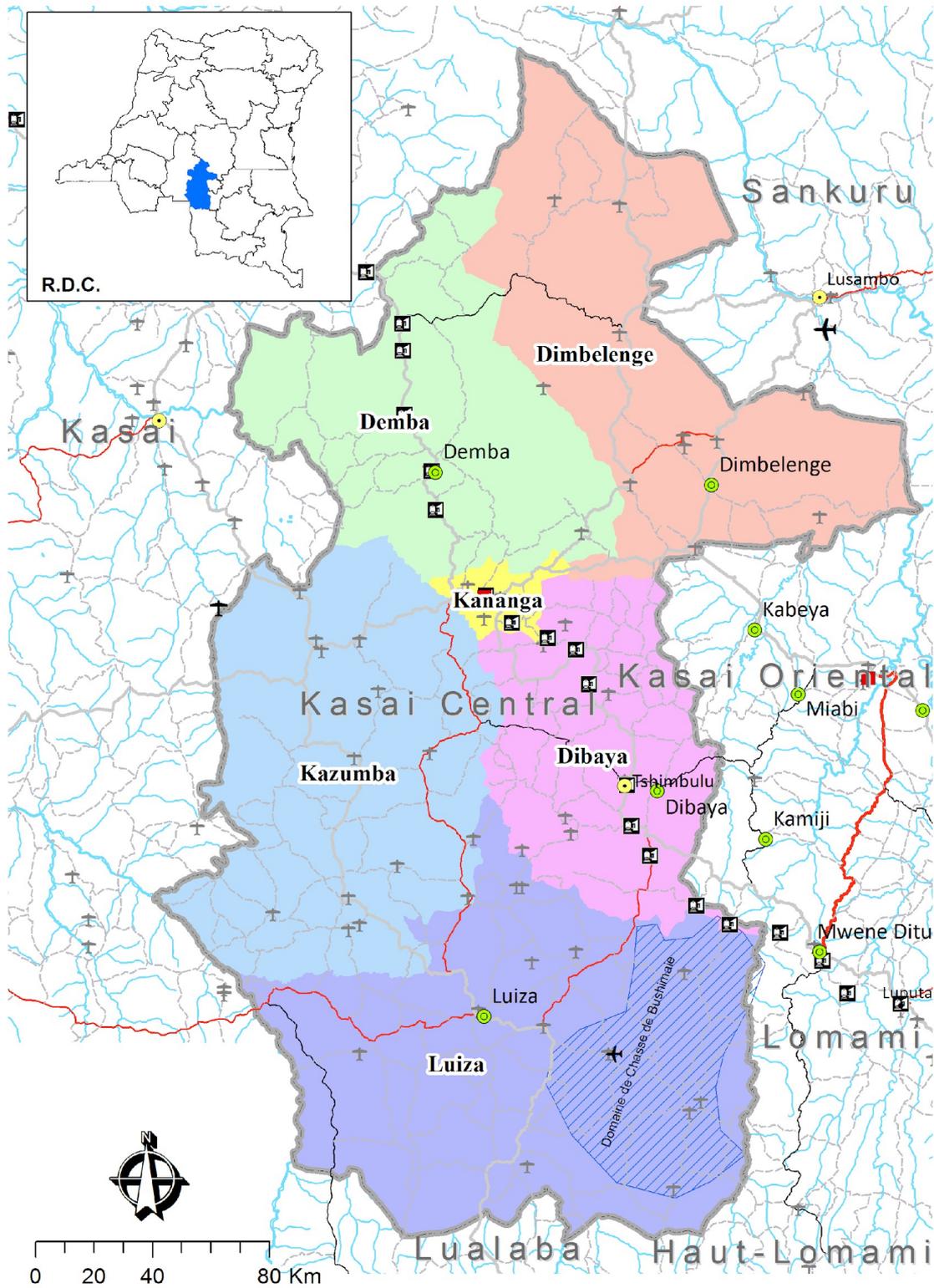
Notons toutefois, que la réalisation de ce programme sera impulsée par l'action du Gouvernement Provincial, à la fois grâce à l'augmentation des recettes provinciales et des dotations du Gouvernement Central, des apports des partenaires techniques et financiers ainsi qu'à l'attraction des investisseurs nationaux et étrangers.

Dans cette optique, par la bonne gouvernance, les réformes et innovations ainsi que la lutte contre la corruption, nous comptons amener les ressources provinciales à 7.272.727 USD l'an contre 1.454.545 USD actuellement, et **36.363.636 USD** pour les cinq années de notre mandat, soit une augmentation annuelle de **500%**.

Ainsi, notre Gouvernement projette un budget quinquennal de **2.264.530.000 USD** soit **452.906.000 USD** l'an pour financer le programme de Gouvernement Provincial. En plus des ressources propres de la Province, nous comptons bénéficier des dotations du Gouvernement Central de l'ordre de 13.938.669 USD l'an, soit **69.693.345 USD** durant les cinq années à venir, ainsi que mobiliser les interventions des partenaires au développement et des investisseurs pour une projection quinquennale de **2.158.473.019,00 USD**.

Dans le droit fil, en ce qui concerne les projets structurants, le Gouvernement Provincial fournira des efforts inlassables en vue d'amener le Gouvernement Central à transférer régulièrement les rétrocessions dues à la Province (budget de fonctionnement et d'investissements). Dans cette optique la **Centrale hydroélectrique de Katende** est la pièce maitresse du décollage industriel de la Province et du Grand Kasai de même que l'asphaltage de la route Kananga-Kalamba-Mbuji.

II. PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DU KASAÏ CENTRAL



La Province du Kasai Central, à l'instar de celle du Kasai, est issue du démembrement de l'ancienne Province du Kasai Occidental en juillet 2015, conformément à l'article 2 de la Constitution de la République Démocratique du Congo en application de la loi de programmation n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation de nouvelles Provinces et la loi organique n°15/006 du 25 mars 2015 fixant les limites des Provinces et celles de la Ville de Kinshasa. Son chef-lieu est la Ville de Kananga.

Situé au Centre-Sud du pays et au cœur de l'espace kasaien, entre les [parallèles](#) 2° et 8° de [latitude](#) Sud et entre les [méridiens](#) 21°30' et 24° de [longitude](#) Est, le Kasai Central s'étend sur une superficie de 59.111 Km².

Il est borné :

- Au Nord par la Province du Sankuru ;
- Au Sud par la Province du Lualaba et la Province Angolaise de Lunda Norte ;
- À l'Est par les Provinces du Kasai Oriental et de Lomami ; et
- À l'Ouest par la Province du Kasai.

Le relief de la Province est peu varié, dominé par les plateaux dont l'altitude moyenne varie entre 500 et 1.000 m.

Le climat de la Province est du type tropical caractérisé par l'alternance de deux saisons, à savoir : la grande saison de pluie qui s'étend en principe du 15 août au 15 janvier et la grande saison sèche qui s'étale généralement du 15 mai au 15 août. Il est important de signaler l'existence de deux petites saisons de pluie (15 février au 15 mai) et sèche (15 janvier au 15 février).

La température moyenne de la Province varie entre 16°C et 32°C.

La Province du Kasai Central connaît deux types de végétation : la végétation forestière et la savane guinéenne. La première est rencontrée dans la partie Nord des Territoires de Demba et de Dimbelenge, tandis que la seconde occupe une grande partie de la Province.

Deux types de sol caractérisent le Kasai Central, à savoir : d'une part, le sol argilo-sablonneux, très fertile, qui domine tout le Territoire de Luiza, le Secteur de Tshishilu dans le Territoire de Dibaya et la partie Sud du Territoire de Kazumba ; et d'autre part, le sol sablo-argileux prédominant dans le reste de la Province. Ce sol est pauvre en minéraux altérables et en argile. Il est peu favorable à l'agriculture.

Le Kasai Central est drainé par plusieurs rivières : Kasai, Lulua, Sankuru, Lubi, Kunduyi, Lueta, Miao, Tshibashi, etc.

Du point de vue géologique, le sous-sol du Kasai Central est constitué essentiellement par les roches granitiques dont l’affleurement fait l’objet de deux carrières à Kananga. Il regorge beaucoup de ressources géologiques notamment le diamant dans les Territoires de Demba, Kazumba, Dibaya et Dimbelenge ; l’or et l’étain dans les Territoires de Luiza et Kazumba ; le fer dans le Territoire de Kazumba ; le Nickel, le Chrome et le Cobalt à Kananga et dans le Territoire de Kazumba.

Sur le plan administratif, la Province est composée de la Ville de Kananga et des Cinq (05) Territoires : Demba, Dibaya, Dimbelenge, Kazumba et Luiza.

La Ville de Kananga est formée de cinq Communes (Kananga, Katoka, Lukonga, Ndesha et Nganza) subdivisées elles-mêmes en 27 Quartiers, alors que les Territoires comprennent dans l’ensemble 33 Secteurs, 492 Groupements et 4.994 villages.

En fonction de la distance qui sépare chaque territoire au chef-lieu de la Province, le Territoire de DEMBA est le plus proche avec 65 Km en moyenne et le Territoire de LUIZA est le plus éloigné avec une distance moyenne de 200 Km. Quant aux trois autres Territoires, ils sont situés presque à une même distance, soit 120 km pour KAZUMBA, 125 km pour DIMBELENGE et 127 km pour DIBAYA.

La population du Kasai Central est estimée à 4.926.823 habitants en 2017 avec une densité moyenne de 83 habitants au km² (source : Division Provinciale de l’Intérieur). Les principales ethnies de la Province sont les Lulua, Salampasu, Bindi, Luntu, Kete, Lualua, Songye, Mbala...

En plus du Français, langue officielle du pays, la grande partie des habitants du Kasai Central parle le Tshiluba, l’une des 4 langues nationales. Toutefois, chaque ethnie de la Province a une langue particulière.

III. PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU KASAÏ CENTRAL

Le diagnostic produit lors de l’élaboration du Plan de Développement de la Province en 2018 relève des problèmes, des faiblesses, des atouts, des opportunités et des menaces pour le développement de la Province dans les thématiques ci-après :

- i) Gouvernance provinciale et locale ;
- ii) Secteurs productifs ;
- iii) Infrastructures de base ;
- iv) Secteurs sociaux ;
- v) Environnement et cadre de vie.

III.1. GOUVERNANCE PROVINCIALE ET LOCALE

La problématique de la gouvernance provinciale et locale est analysée en fonction des aspects suivants :

- Gouvernance politique et sécuritaire ;
- Gouvernance économique et financière.

III.1.1. Gouvernance politique et sécuritaire

a) *Institutions provinciales*

De par leur organisation et fonctionnement, les institutions politiques du Kasai Central présentent des forces à capitaliser et des faiblesses pour lesquelles des solutions sont à rechercher pour plus d'efficacité dans leurs missions.

Comme atout principal, l'Assemblée Provinciale et le Gouvernement Provincial disposent de leurs propres bâtiments dont certains étaient érigés par l'administration coloniale et nécessitent une profonde réhabilitation.

Toutefois, ces organes rencontrent certaines contraintes dans leur fonctionnement, notamment :

- l'insuffisance d'équipement et du matériel informatique pour une gestion de qualité,
- la lenteur dans la mise en œuvre de la décentralisation ;
- les faibles capacités techniques des agents.

b) *Paix et sécurité*

Le Kasai Central, jadis Oasis de paix, a connu ces dernières années une situation sécuritaire délétère à la suite d'un conflit très violent d'origine coutumière dans le Groupement BAJILA KASANGA et qui a engendré l'émergence des milices « KAMUINA NSAPU » qui ont semé la terreur sur toute l'étendue de la Province et, dans l'ensemble, de l'espace kasaïen.

Ce conflit « célèbre » a entraîné de nombreuses pertes en vies humaines, des pillages et des destructions méchantes des infrastructures de base (écoles, hôpitaux et centres de santé, eau, bâtiments publics, marchés, édifices religieux...) et des déplacements massifs des populations (plus d'1,4 millions de personnes déplacées internes pour l'ensemble de l'espace kasaïen), freinant ainsi le développement local et provincial. Plusieurs centaines d'enfants garçons et filles furent incorporés dans les milices abandonnant ainsi les écoles et leurs parents.

De manière générale, les conflits et les foyers de tension sont divers et souvent complexes. Il s'agit spécifiquement de conflit du pouvoir coutumier ; de conflit foncier ; de conflit de limite entre les Provinces, les groupements et les villages ; de

conflit de gestion des ressources naturelles ; de conflit intercommunautaire ; de conflit de leadership ; etc.

Les tracasseries militaires et policières ainsi que les multiples barrières souvent illégales rendent difficile la circulation des personnes et de leurs biens.

De manière spécifique, les Territoires de Dimbelenge et de Dibaya vivent depuis plusieurs décennies le conflit des limites avec les Territoires de Kabeya-Kamwanga et de Miabi de la Province du Kasai Oriental ; le Territoire de Kazumba avec le Territoire de Kamonia de la Province du Kasai ; le Territoire de Demba avec le Territoire de Mweka de la Province du Kasai.

Il importe également de noter le conflit des limites qui prévaut entre le Groupement Bena Nkana, Secteur de Lukibu dans le Territoire de Dimbelenge et la mission Iyenga du Secteur Basho dans le Territoire de Kole, Province de Sankuru. La cohabitation conflictuelle entre certaines ethnies est observée dans le Territoire de Luiza où les « Lualua », les « Mbala » et les « Kete » sont exclus par les « Salampasu ».

Concrètement, l'insécurité récurrente et presque permanente constitue le problème majeur de la Province du Kasai Central. Elle influe sur le fonctionnement des entités territoriales, le vécu quotidien de la population, la scolarisation des enfants, les soins de santé, la production agricole et sur le développement, en général.

En matière de la sécurisation des personnes et de leurs biens, la Province compte sur quelques forces dont :

- (i) la création de la Commission consultative de règlements des conflits coutumiers ;
- (ii) l'implication des structures de la Société Civile dans le domaine de la paix et dans la mise en place des comités locaux d'alerte précoce ;
- (iii) l'implantation dans la Province et l'intervention des partenaires techniques et financiers dans le domaine de la paix, spécialement MONUSCO, PNUD, CICR, FREEDOM HOUSE ;
- (iv) la tenue de la Conférence sur la paix, la réconciliation et le développement dans l'espace Kasai, en septembre 2017 ;
- (v) la campagne de sensibilisation pour la cohabitation pacifique entre les civiles et les militaires.

Toutefois, le secteur de la paix et la sécurité a encore beaucoup de faiblesses dans le Kasai Central, parmi lesquelles :

- (i) le défaut de désarmement, démobilisation et réinsertion socio-économique des anciens miliciens « Kamwina Nsapu » ;
- (ii) l'activisme de quelques groupes issus du phénomène Kamwina Nsapu, réfractaires au processus de paix ;
- (iii) l'existence des groupements créés anarchiquement et non reconnus par l'administration ;
- (iv) le trafic d'influence et l'ingérence politique dans les affaires coutumières ;
- (v) la détention illégale des armes de guerre, de chasse et des armes blanches;
- (vi) l'insuffisance voire l'absence des agents de l'ordre dans certaines entités administratives ;
- (vii) la faible capacité technique et logistique des forces de sécurité ;
- (viii) la mauvaise administration de la justice laissant la voie à la justice populaire.

La mise en place récente du Programme National de Stabilisation et de Reconstruction (STAREC) en Province permettra de bien adresser cette problématique.

c) **Justice**

L'appareil judiciaire au Kasaï Central est implanté depuis des décennies dans le chef-lieu et dans certaines contrées des Territoires. Il est composé d'une Cour d'Appel et d'un Parquet Général près la Cour d'Appel, d'une Cour Militaire et d'un Auditorat Supérieur, de deux Tribunaux de Grande Instance et des Parquets de Grande Instance, d'un Tribunal de Commerce, d'un Tribunal Militaire de Garnison et d'un Auditorat Militaire de garnison, de six Tribunaux de Paix et des Parquets près les Tribunaux de Paix ainsi que d'un Tribunal pour Enfant.

Le problème majeur de la gouvernance judiciaire dans la Province est la difficulté d'accès aux Cours et Tribunaux : éloignement des instances judiciaires des populations rurales ; ignorance de procédures par les justiciables, vétusté des bâtiments abritant les instances judiciaires, manque de renforcement des capacités du personnel judiciaire, etc.

La Province compte 6 prisons dont 5 dans les 5 territoires et la Prison centrale de Kananga. Cette dernière qui avait été construite pour une capacité de 300 prisonniers, mais héberge actuellement plus de 800 personnes. Toutes ces prisons

construites par l'administration coloniale et sans réhabilitation sont en état de délabrement très avancé.

d) **Administration publique**

Le Kasai Central compte 54 Divisions provinciales et 5 Entités territoriales déconcentrées (5 Territoires), 33 secteurs, 492 groupements, 4.994 villages et 73 quartiers. A part les Chefs coutumiers qui sont des agents publics de l'Etat, les autres agents sont régis par la Loi n°16/013 du 15 juillet 2016 portant Statut des Agents de Carrière des Services Publics de l'Etat.

La Fonction publique nationale compte 33.175 agents (hormis l'EPSP) dont 30.964 payés et 2.211 impayés. En novembre 2018, environ 27.000 agents ont été admis sous statut en Province mais ne sont pas encore payés.

La Fonction publique provinciale et locale comprend elle des agents des Services publics décentralisés en Province.

Toutefois, ces différents services fonctionnent dans de mauvaises conditions dont l'insuffisance d'équipement approprié et d'infrastructures immobilières pouvant abriter les différents services publics, le vieillissement du personnel, le sous-paiement et l'impaiement pour certains. La situation est plus difficile dans les 5 Territoires.

e) **Coopération interprovinciale**

Le Kasai Central partage ses limites avec les Provinces du Kasai, Kasai Oriental, Lomami, Lualaba et Sankuru, ainsi que des intérêts économiques, socio-culturels et des infrastructures de transport et énergétique. La gestion rationnelle et efficace de ces intérêts exige la mise en place des mécanismes de coopération interprovinciale. La non-institutionnalisation des cadres de concertation ralentit l'élan et l'efficacité de résolution des problèmes communs de développement dans l'espace Grand Kasai.

III.1.2. Gouvernance économique et financière

a) **Budget et Finances publiques**

Par l'Edit N°17/K.OCC du 24 mai 2013 portant création de la Direction Générale des Recettes du Kasai Occidental, la Province s'est dotée d'une Régie Financière dénommée Direction Générale des Recettes du Kasai Occidental DGRKOC avec pour mission de mobiliser les recettes propres de la Province.

Toutefois, après le démembrement de la Province du Kasai Occidental, la Direction Générale des Recettes garde son ancien statut juridique, ce qu'il faudra vite corriger. Elle fonctionne à travers toute la Province avec 7 centres dont : Kananga 1, Kananga 2, Demba, Dibaya, Dimbelenge, Kazumba et Luiza. Le personnel total de cette

Direction est composé de 94 Unités et sa production mensuelle moyenne est de 200.000.000 CDF.

Le faible niveau des recettes provinciales pouvant prendre en charge le développement de la Province est un grand problème de la gouvernance économique et financière. La multiplicité des taxes et impôts sur les mêmes activités économiques est un autre problème crucial de la gouvernance, sans oublier l'incivisme fiscal de la population et le coulage de recettes par les agents de l'Etat.

b) ***Climat des affaires***

Au Kasai Central, les conditions optimales pouvant attirer d'importants investissements ne sont pas toutes réunies et par conséquent le climat des affaires est encore moins favorable. Il faudra donc y travailler suffisamment et s'attaquer avec vigueur à la lenteur administrative dans le traitement des dossiers, aux tracasseries administratives et fiscales, à l'insécurité généralisée dans la Province, à la modernisation des infrastructures et principalement au désenclavement, à la carence en énergie.

III.2. SECTEURS PRODUCTIFS

III.2.1. Agriculture et sécurité alimentaire

La Province du Kasai Central est à vocation agro-pastorale grâce à ses conditions naturelles favorables dont 6.319.910 ha de terres cultivables ; ce secteur y emploie plus de 70% de la population. Jadis grenier agricole pour les Provinces sœurs, notamment celle du Katanga, la production agricole a sensiblement diminué, ce qui a entraîné une insécurité alimentaire préoccupante.

Déjà en 2014 avant le conflit récent, le taux de malnutrition chronique au Kasai Occidental était parmi les plus élevés du pays, soit 52%. Les événements récents ont dans une large mesure contribué à la dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle au cours de ces derniers mois.

Dans le cadre de la production végétale, les cultures vivrières (maïs, riz, manioc, haricot, arachide, etc.) sont essentiellement réalisées par les paysans tandis que les cultures pérennes (caféier, cacaoyer, palmier à huile, arbres fruitiers, etc.), œuvre des exploitants privés semblent disparaître.

La Province du Kasai Central comprend 610.270 ménages agricoles, soit 4% du nombre total recensé sur l'étendue du territoire national (15.609.778).

Le Kasai Central dispose aussi des potentialités en matière de production animale. L'existence des sols, des pâturages naturels, des conditions éco-climatiques adaptées, etc. constituent des conditions favorables à l'élevage des bêtes de toutes les espèces (gros bétail, petit bétail, et basses cours).

L'activité de pêche est favorisée en Province par l'existence de petits lacs, rivières, marécages, étangs naturels, etc.; ce qui offre les conditions écologiques favorables au développement de cette activité à laquelle s'adonnent les pêcheurs individuels et structurés en associations.-

Comme dit plus haut, la désarticulation du secteur agricole induite par la crise sécuritaire, a non seulement eu pour résultat la baisse de la production agricole, mais pire, elle a soumis la plupart des ménages vivant dans les territoires à l'insécurité alimentaire.

a) **Mines**

Le Kasai Central regorge des gisements miniers et carrières des mines et matériaux de construction encore exploités artisanalement. Sa cartographie minière s'affiche riche et diversifiée : argent, argile, basalte, calcaire à chaux, calcaire à ciment, cassitérite, chalcopryrite, charbon, cobalt, craie, diamant, eau minérale, étain, fer, grenats, coltan, kaolin, latérite, ilménite, malachite, marbre, mercure, moellon, nickel-chrome, or, quartz, pétrole, plomb, Jaspas, Wolframite, Emptybolit, Mica-Blanc, Agathe et pyrite.

L'exploitation reste généralement au stade artisanal précisément dans tous les territoires et la ville de Kananga.

L'inorganisation du secteur demeure le facteur limitant entraînant beaucoup de manques à gagner pour la Province, sans oublier l'absence d'énergie électrique pour une exploitation industrielle.

b) **Hydrocarbures**

La Province du Kasai Central regorgerait des gisements de pétrole dans les Territoires de Dibaya (rivière Tshimayi et Lulua dans le Secteur de Dibanda), Dimbelenge (secteurs de Lukibu village de Bena Mboyo, Lubi village de Mutanga Dibebe) et de Kazumba.

Toutefois, le secteur reste miné par l'absence des prospections avec certification des gisements, des usines d'extraction et de traitement, la difficulté d'acheminement des produits pétroliers et l'insuffisance des stations-service. Par ailleurs, la proximité des unités de vente privées dans les quartiers résidentiels constitue un risque accru d'accident.

c) **Industrie**

Malgré l'existence des matières premières et débouchés certains, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Province, il n'existe pas d'industries à proprement parler à part les 3 usines de traitement d'eau, à cause entre autre de l'insuffisance de l'énergie

électrique qui constitue un handicap majeur pour le développement industriel de la province.

d) **Commerce**

Le commerce est une des principales activités économiques de la Province. L'ouverture des frontières avec l'Angola en 2018 a donné un tonus fort au commerce des produits manufacturés dans la Province.

Toutefois, la balance commerciale reste en faveur de l'Angola, la Province se contentant d'offrir des vastes débouchés pour les biens de ce dernier du fait de la faible compétitivité de ses produits. Renverser cette tendance en ce qui concerne particulièrement les produits alimentaires, est l'un des défis majeurs auxquels le Gouvernement provincial est appelé à faire face.

Ne disposant pas de tissu industriel approprié, la Province du Kasai Central se doit d'encourager l'initiative privée à travers les activités commerciales et l'appui aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises/Industries.

La dégradation de la voie ferrée Sakanya-Lubumbashi-Kananga-Ilebo qui permettait les échanges commerciaux avec l'Afrique Australe et la capitale Kinshasa a contribué également à l'effondrement des activités commerciales dans la province.

Les Opérateurs économiques du Kasai Central se plaignent de la multiplicité des tracasseries administratives et fiscales.

Aussi, l'absence de courant électrique handicape la promotion des activités de transformation, de stockage et de conditionnement d'une grande partie de la production du Kasai Central.

e) **Tourisme**

Le Kasai Central compte 35 sites touristiques dont 2 sites naturels à standard international (Lacs Munkamba et Fwa à Dimbelenge) ainsi que 33 autres sites socio-culturels, industriels, historiques et artificiels, des chutes et plages.

Toutefois, le secteur du tourisme dans la Province reste fort affaibli principalement par l'abandon et la spoliation des sites touristiques, le non-respect de la réglementation en la matière, le non-aménagement des sites touristiques encore disponibles et l'absence de financement, sans compter l'insécurité ambiante. L'absence des infrastructures hôtelières de standards internationaux constituent un handicap pour attirer les touristes et même des investisseurs qui ne trouvent un cadre accueillant pour les affaires.

Le Gouvernement provincial devra accorder une attention suffisante à ce secteur.

III.3. INFRASTRUCTURES DE BASE

III.3.1. Accès à l'eau et à l'électricité

Malgré son réseau hydrographique assez dense, le Kasai Central est loin de couvrir les besoins de ses populations en matière d'accès à l'énergie électrique et à l'eau potable. Si le taux de desserte en eau avoisine 9%, celui en électricité n'est que de 2%. (Rapport annuel de la Division Provinciale de l'Energie, 2017).

La reprise et la finalisation des travaux de la centrale hydroélectrique de Grand Katende méritent à ce titre une attention particulière du Gouvernement provincial. En effet, réalisés à plus de 50% par la société ANGELIQUE (firme Indienne), les travaux sont en arrêt présentement à cause de la situation de financement et du conflit Kamwina Nsapu dans la Province. La puissance à installer de cette centrale est de 64MW et pourrait alimenter en plus du Kasai Central, le Kasai et le Kasai Oriental.

Des microcentrales à travers les Territoires et les sources d'énergie renouvelables comme les panneaux solaires et les éoliennes pourront également intéresser le Gouvernement, sans oublier le dossier de la Centrale solaire MEGATRON.

Par ailleurs, les ressources en eau de surface et eaux sous-terraines de la Province du Kasai Central constituent une potentialité pour investir dans l'accès des populations à l'eau potable.

Prévue pour une production de 22.400 m³ par jour, l'Usine de la REGIDESO de Kananga ne fonctionne actuellement qu'à 5% de sa capacité de production, par manque de produits pétroliers, l'insuffisance d'énergie électrique, l'irrégularité de paiement des factures par les abonnés, la vétusté des outils de production, l'absence d'investissements pour la réhabilitation de toutes les infrastructures d'alimentation en eau potable.

Le faible taux d'accès à l'eau potable est à la base de la prolifération des maladies d'origine hydrique à travers la population.

En milieu rural, grâce au partenariat du Gouvernement avec la Banque Africaine de Développement, la province va bénéficier de 21 mini-réseaux d'eau potable à travers les cinq territoires pour des agglomérations de 10 à 20.000 habitants. Ce qui pourra contribuer à améliorer le taux d'accès à l'eau potable des plus d' 500.000 personnes à l'horizon 2021 avec la création de plus de 100 emplois permanents rémunérés.

a) **Voies de transport et de communication**

Le transport est pratiqué au Kasai Central sur des voies terrestres, ferroviaires et aériennes, héritées de l'ancienne Province mère du Kasai Occidental. En ce qui concerne les voies fluviales, elles sont entrecoupées par des chutes qui les rendent moins navigables.

- Voie terrestre

Actuellement, le Kasai Central dispose d'une voie terrestre qui ouvre à l'internationale « Kananga – Bilomba – Kalamba Mbuji », bien qu'encore en terre battue. Elle s'étend sur 234 km jusqu'à la rivière Kasai et plus de 8 Km jusqu'aux bornes limites de l'Angola, franchissant ainsi cinq ponts sur les rivières Lulua, Miao, Lueta, Kabelekese et Kasai. Cette route continue en Angola jusqu'au port international de Lobito.

Quant aux voies nationales, elles font au total 1.479 Km. Il s'agit de :

- i) RN1 Bac Pulu – Tshikapa – Mbulungu – Kananga – Lac Munkamba (517 km) ;
- ii) RN7 Muamba – Mbuyi – Mashala – Lukibu – Limite – Bena Dibebe (230 Km) ;
- iii) RN39 Muila – Mbumba – Kazumba – Luiza – Masuika – Mbangue – Limite – Kapanga (309 km) ;
- iv) RN40 Aéroport de Kananga – Tshimbulu – Luekeshi (192 km) ;
- v) RN41 Rivière Luembe – Bakua Kenge – Demba – Kananga (174 km) ;
- vi) RN42 Lac Munkamba – Dimbelenge – Mutombo Dibue – Lusonge (72Km).

Les RN40 et RN41 portaient l'essentiel des activités commerciales en complémentarité de la voie ferrée Ilebo-Kananga-Lubumbashi.

Les routes provinciales pour leur part, s'étendent sur 744 km. Elles sont au nombre de six (06), à savoir :

- i) RP 709 Matamba – Luiza (170 km) ;
- ii) RP 707 Luiza – Kamitumbi – Shatshenzo (239 km) ;
- iii) RP 710 Tshimbulu – Chute Katende (90 km) ;
- iv) RP 711 Kapambue – Mutombo Dibue (41 km) ;
- v) RP 712 Beya Buanga – Mashala (112 km) ;
- vi) RP 708 Moma – Kaluata (90 km).

En plus nous avons le réseau prioritaire secondaire comprenant les axes suivants :

- i) Luiza – Masuika ;

- ii) Luiza – Luambo ;
- iii) Kamponde – Yangala – Luiza ;
- iv) Mbulungu – Kafuba – Kazumba – Ndekesha – Mombele ;
- v) Kambundji – Kazumba Centre ;
- vi) Tshibala – Kalomba – Lunyeka ;
- vii) Dibatayi – Kasuku (rivière Kasai) ;
- viii) Tshimbulu – Dibaya – Ndamba – Ferme Lumbudi.

S'agissant des voies de dessertes agricoles, elles se chiffrent à 6.406 km dont 2570km des RDA ou RIL classées prioritaires et sont presque toutes dans un état d'impraticabilité avancé, malgré l'intervention ponctuelle de certains bailleurs tels que BAD, DFID, etc.

En somme, la Province du Kasai Central dispose de 13.199 km de voies terrestres dont 234 km de voie ouvrant à l'internationale ; 1.479 km de Routes Nationales (RN) ; 744 km de Routes Provinciales (RP) ; et 6.406 km de routes de dessertes agricoles dont 2470km classées prioritaires hormis des voies d'eau navigables. Une grande partie de ces routes se trouve dans un état de délabrement avancé et nécessite des travaux urgents de réhabilitation et de modernisation.

La détérioration du réseau routier s'accompagne de l'insuffisance de l'offre quantitative et qualitative de services de transport des personnes et de leurs biens à travers la Province.

- **Voie ferrée**

Le Kasai Central est traversé par 286 Km linéaire de voie ferrée (Luembe – Pont Mbushimayi), appelée à jouer un rôle d'épine dorsale de son économie.

Toutefois, le réseau ferroviaire ne parvient pas à desservir convenablement les populations à cause de l'état général des voies et du matériel roulant qui laisse à désirer. On note également l'insuffisance des moyens de production, la vétusté de la voie et des matériels, le vieillissement et la démotivation du personnel.

- **Voie aérienne**

Le Kasai Central dispose d'un aéroport national balisé d'une tour de contrôle.

Toutefois, cet aéroport devrait être réhabilité et modernisé pour en faire un aéroport international.

Le désenclavement de la Province par la voie aérienne reste une préoccupation majeure.

- **Technologies de l'information et de la communication**

Le problème majeur dans ce secteur est le faible accès de la population du Kasaï Central à l'information à cause notamment de l'insuffisance de capacités techniques et technologiques des organes de communication.

L'achèvement de la construction de la fibre optique permettra d'améliorer la couverture des services de communication.

- b) **Bâtiments et Habitat**

- **Édifices publics**

Plusieurs édifices publics ont été construits au cours de la période coloniale et post coloniale, mais se trouvent aujourd'hui pour la plupart dans un état de délabrement avancé. En plus, ils font souvent l'objet de spoliation de la part des dirigeants politico-administratifs et militaires et de certains habitants.

- **Habitat**

En dehors des anciens quartiers urbanisés, l'habitat dans le Kasaï Central en général est caractérisé par des constructions anarchiques qui se développent dans la plupart de périphéries de la ville de Kananga et d'ailleurs.

De grandes étendues disponibles dans tous les territoires de la Province constituent des facteurs internes favorables devant être mis à profit pour soutenir le développement de l'habitat. Par contre, l'absence de politique nationale et ses déclinaisons au niveau provincial et local ainsi que l'élaboration de la politique nationale de l'Aménagement du Territoire, du Schéma National d'Aménagement du Territoire, des Plans Provinciaux et des Plans Locaux d'Aménagement des Territoire tout comme la planification des projets de lotissements urbains concoctés au niveau national sont des facteurs externes favorables qu'il faudrait prendre en compte dans le développement futur de la Province.

III.4. SECTEURS SOCIAUX

III.4.1. Santé et nutrition

Dans le domaine de la santé, le Kasaï Central compte 26 Zones de Santé (ZS) subdivisées en 426 Aires de Santé (AS), toutes couvertes chacune par au moins un

Centre de Santé (CS), avec au total 793 Centres de santé et 154 établissements pharmaceutiques. Aucun Centre de Santé n'offre un Paquet Minimum d'Activités complet (PMA) et de qualité. Néanmoins, 35 CS sur les 793 existants y parviennent. Ces centres de santé sont répartis sur 9 ZS, 19 d'entre eux se trouvent dans la Zone de Santé de Demba et 2 dans celle de Tshikaji.

La Province compte également vingt-six (26) Hôpitaux Généraux de Référence HGR dont la capacité d'accueil varie d'un HGR à l'autre.

Toutefois, les diverses structures sanitaires souffrent d'un sous-équipement davantage préoccupant et d'un faible approvisionnement en médicaments essentiels.

Certaines structures manquent de personnel soignant qualifié alors que la mécanisation d'un bon nombre d'agents, notamment les médecins et les infirmiers ainsi que le paiement régulier des primes sont davantage évoqués.

Aussi, l'absence de services de réanimation et soins intensifs, de laboratoire (biochimie et bactériologie), d'imagerie médicale, de kinésithérapie et de physiothérapie dans la quasi-totalité d'HGR fait que l'offre d'un Paquet Complet d'Activités (PCA) de qualité soit insignifiante dans la Province. L'absence des ressources humaines qualifiées et de matériels appropriés justifie l'absence de ces services dans les HGR. La plupart de formations sanitaires sont en état de délabrement avancé, avec une insuffisance des matériels et équipements biomédicaux ainsi que des mobiliers appropriés.

Les pathologies dominantes (paludisme, infections respiratoires aiguës, diarrhée simple) dont souffrent les populations centre-kasaïennes trouvent généralement leurs causes profondes dans la pauvreté quasi-généralisée, l'environnement malsain et le peu de dispositions en matière d'hygiène.

a) ***Éducation et formation***

Avec 4.830 écoles dont 124 maternelles, 3.124 primaires et 1.582 secondaires, le Kasaï Central disposait des infrastructures scolaires appréciables héritées de la colonisation pour certaines et appartenant aux confessions religieuses et à certaines personnes physiques pour d'autres. Toutefois, la cartographie scolaire n'a pas suivi l'expansion démographique de la population scolaire. Les élèves parcourent encore plus de 5 kilomètres pour atteindre une école contrairement aux normes de l'UNESCO.

Toutefois, plus de 400 écoles ont été attaquées et environ une centaine détruite lors des violences des deux dernières années, ce qui a entraîné une forte déperdition scolaire surtout dans les villages, sans compter les déplacements du personnel enseignant et des enfants.

Aussi, la non mécanisation de certaines écoles et de certains enseignants Nouvelles Unités continuent à empêcher le bon fonctionnement du secteur.

Le secteur éducatif (EPSP) est organisé en deux Provinces éducationnelles : Kasai Central I (Sous divisions de : Kananga 1, Kananga 2, Demba 1, Demba 2, Dibaya 1, Dibaya 2, Dibaya 3, Dimbelenge 1, Dimbelenge 2 et Dimbelenge 3) et Kasai Central II (Sous-Divisions de : Kazumba Nord, Kazumba Centre, Kazumba Sud 1, Kazumba Sud 2, Luiza 1, Luiza 2 et Luiza 3). Les 17 sous-divisions éducatives sont dirigées par les Sous-PROVED chargés de l'exécution des programmes des enseignements maternel/préscolaire, primaire, secondaire et professionnelle.

Le secteur éducatif de la Formation Professionnelle, Métiers et Artisanat quant à lui est organisé en une seule Province Educationnelle comprenant 13 Sous-Divisions éducatives dirigées par les Sous-PROVED chargés de l'exécution des programmes de la formation et des écoles et Etablissements d'enseignement secondaire professionnel.

Au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, la Province dispose de quelques établissements dont l'ISP, l'ISDR Tshiabashi, l'ISTM Tshimbulu, l'ISTM Kananga, l'UNIKA, l'ISES,

Dans ce secteur, on recense généralement :

- (i) la baisse du niveau d'enseignement dû à la sous qualification, la prise en charge des enseignants par les parents, les conditions socio-professionnelles des enseignants, l'insuffisance des matériels didactiques et documents pédagogiques, le délabrement des infrastructures scolaires ;
- (ii) la localisation de certaines écoles qui ne répondent pas aux réalités (nécessités) des milieux ;
- (iii) la destruction des infrastructures scolaires pendant les hostilités du phénomène Kamuina Nsapu (409 écoles, source EPSP) ;
- (iv) le délabrement des infrastructures académiques, l'insuffisance des livres dans les bibliothèques, l'insuffisance des équipements informatiques, des laboratoires, des salles techniques et le nombre insuffisant de Docteurs à Thèse, l'octroi d'agrément à certains établissements privés en dehors des critères de viabilité.

b) **Protection sociale et genre**

Dans le domaine de la protection des femmes, les mariages précoces, les violences sexuelles, l'analphabétisme de la femme et de la jeune fille restent très élevés dans

l'ensemble de la Province. La marginalisation de la femme est un stéréotype qui se fait encore sentir dans toutes les couches de la société.

En rapport avec la protection des personnes du troisième âge, plusieurs hospices des vieillards jouent un rôle prépondérant. Cependant, la difficulté d'identification des personnes et le faible financement du secteur entravent une prise en charge optimale de cette catégorie de personnes.

L'absence des structures des micro-finances à l'échelle provinciale pour les activités d'autonomisation de la femme et des jeunes filles, notamment les AGR, les coopératives, les micro-crédits, les caisses villageoises, etc.

Quant aux enfants, beaucoup sont recrutés dans les mines et dans les milices.

c) ***Jeunesse, sports et loisirs***

En dehors du football qui n'est d'ailleurs pas au top niveau à l'échelle nationale, les autres disciplines sportives souffrent d'un déficit d'organisation au Kasaï Central et la jeunesse semble être davantage abandonnée. Les activités culturelles tournent au grand ralenti.

Souvent laissés à eux-mêmes, les jeunes n'ont généralement le choix que de se retrouver dans les emplois précaires pour certains ou dans le chômage pour d'autres. Ceci fait que la plupart des jeunes désertent à la recherche du mieux-être dans les villes ou à l'extérieur du pays.

Aussi, le faible développement des activités sportives fait-il que certains jeunes se retrouvent dans la délinquance juvénile.

d) **Culture et art**

Dans le Kasai Central, le secteur de la culture est confronté à la spoliation de la maison du musée de Kananga ; la disparition progressive des valeurs culturelles et artistiques pour diverses raisons (exode rural, brassage des populations, etc.) ; la sous - utilisation des productions culturelles et artistiques par la classe intellectuelle ; l'insuffisance voire l'absence des infrastructures de production et de promotion des œuvres culturelles et artistiques (studios d'enregistrement de musique et de cinéma, maisons d'Édition des livres, librairies et bibliothèques, etc.) ; la quasi inexistence des maisons d'Édition de type moderne dans la Province ; le mauvais comportement de la population vis-à-vis du patrimoine culturel et artistique (destruction méchante, vols, piraterie, bradage, etc.) ; l'insuffisance des mécènes et le manque de protection et de promotion du patrimoine culturel.

e) **Emploi**

En ce qui concerne l'emploi, la quasi-totalité de la population au Kasai Central œuvre dans le secteur informel où le revenu est largement insignifiant. Les principales sources de revenu à cet effet sont : agriculture (37,2 %), élevage (0,6 %), salaire (5,6 %), petit commerce (7,4 %), pêche (1,2 %), activités artisanales (1,7 %), assistance des parents (13,5 %), mines (5,4 %), débrouillardise (5,4 %) (Ministère du travail et de la prévoyance sociale).

III.5. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

III.5.1. Environnement

Alors que la Ville de Kananga abritait environ 100.000 habitants en 1960, sa population a été multipliée en environ 60 ans par 20, avoisinant les 2.000.000 d'habitants; soit près de la moitié de la population de la Province. Cette croissance démographique a entraîné une pression sur les ressources naturelles, et particulièrement les espaces à bâtir conduisant au non-respect des normes urbanistiques, avec la complicité de certains services étatiques.

D'où, la multiplication des érosions qui constitue un casse-tête dans la Province du Kasai Central et particulièrement dans la Ville de Kananga, avec environ 45 têtes sur les 53 recensées dans la Province.

Au Kasai Central, les problèmes majeurs qui se posent en matière de l'environnement sont la déforestation, la chasse incontrôlée, la pollution, les constructions anarchiques, les érosions, l'absence d'une gestion contrôlée des déchets, l'absence et/ou l'insuffisance des réseaux de drainage, le feu de brousse, etc.

Aggravés par la croissance démographique galopante, ces problèmes tirent leur source de i) l'inexistence d'un plan directeur et d'aménagement actualisé de la Province ; ii) la construction des bidonvilles aux alentours de la ville de Kananga ; iii) la non-application des textes en matière d'aménagement et de l'urbanisme ; iv) l'octroi illégal des concessions (agricoles et minières) ; v) l'exploitation anarchique des espaces ; vi) la non-collaboration avec les services techniques par les gouvernants dans le cadre de la réalisation de certaines infrastructures ; vii) l'insuffisance des techniciens ; (viii) la spoliation des espaces classés du domaine public de l'Etat, etc.

IV. DÉFIS À RELEVER PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL ET ENJEUX MAJEURS DANS LA PROVINCE

La problématique du développement de la Province énoncée ci-haut permet au Gouvernement provincial de s'attaquer aux problèmes majeurs qui freinent le développement de la Province et de se recentrer sur les défis et enjeux majeurs.

Ces défis sont entre autres :

- La sécurité et la paix sur l'ensemble du Territoire provincial avec une forte insistance sur la non-ingérence des politiques dans les affaires coutumières ;
- La lutte contre la pauvreté endémique à travers l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux essentiels : santé, éducation, eau potable, énergie électrique, habitat...
- La lutte antiérosive dans la Ville de Kananga et dans certains Territoires ;
- La relance de la production agricole, sa conservation et sa transformation.
- La réhabilitation et la modernisation des infrastructures de transport routier, ferroviaire, aérien et fluvial ;
- L'exploration et la rationalisation de l'exploitation minière
- La compétitivité des produits centre-kasaïens ;
- L'attractivité du tourisme au Kasaï Central ;
- L'inclusion financière et le développement de la culture de l'épargne et de l'esprit associatif.
- la couverture de la Province en matière de technologies de l'information et de communication.
- L'accès des populations à la justice ;
- La gestion économique performante et incitative.
- La préservation de l'environnement et la gestion durable du cadre de vie de la population.
- L'aménagement adéquat du territoire et l'urbanisation de la Province.

En fonction de ces défis majeurs à relever pour le développement de la Province, trois enjeux paraissent centraux que le Gouvernement provincial se doit de conquérir à l'extérieur de la Province pour soutenir son développement :

- La conquête des investisseurs privés nationaux et étrangers en vue du lancement et de l'installation des filières industrielles : agro-industrie, cimenteries, matériaux de construction...
- La mobilisation de la diaspora pour qu'elle s'intéresse à la Province et y investisse tout en participant activement à la mobilisation des ressources extérieures.
- La mobilisation du partenariat mondial en vue du financement pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Kasai Central.

V. VISION DE DÉVELOPPEMENT, OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET ACTIONS ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL 2019-2024

V.1. VISION DE DÉVELOPPEMENT DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Comme vu plus haut ainsi que le relèvent aussi divers rapports provinciaux et nationaux, la population du Kasai Central connaît divers problèmes de développement qui ont été aggravés par les événements douloureux que la Province a récemment connus. Il y a lieu de noter : la pauvreté extrême, l'insécurité alimentaire, la malnutrition sévère, le chômage de masse, l'enclavement, l'absence ou le délabrement des infrastructures socio-économico-culturelles, la dégradation de l'environnement, le faible encadrement de la jeunesse, et de manière générale, le faible accès aux services de base : santé, éducation, eau potable, énergie, habitat, administration, justice, infrastructures...

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement provincial s'engage à rétablir l'harmonie et la confiance entre les différentes couches et les différentes communautés de notre chère Province, grâce au grand RASSEMBLEMENT à mettre en place, pour un Kasai Central uni et fort, au-delà de nos couleurs politiques, de nos tribus, de nos ethnies et clans.

Le Gouvernement décrète à ce titre une MOBILISATION générale de toutes les filles et de tous les fils du Kasai Central, vivant en Province ou ailleurs, pour une contribution effective de chacune et de chacun à notre développement.

Tenant compte au niveau national du Plan National Stratégique de Développement PNSD 2018-2022 et au niveau provincial du Plan de Développement de la Province PDP 2019-2024, qui servira de cadre de référence et fédérateur de différentes actions de développement à entreprendre, le Gouvernement provincial va encourager chaque ETD du Kasai Central à se doter d'un Plan de Développement Local (PDL), avec l'aide des partenaires au développement, à mettre en œuvre pour la satisfaction des besoins fondamentaux de leurs populations, en évitant de naviguer à vue.

Ainsi, pour les 5 prochaines années de son mandat, la vision du Gouvernement provincial se décline ainsi :

« D'ici 2024, le Kasai Central sera une Province paisible, attrayante, prospère pour tous et moteur de l'industrialisation du Grand Kasai, grâce à la participation active de toutes ses filles et tous ses fils ».

V.2. OBJECTIFS ET AXES STRATÉGIQUES DU PROGRAMME D' ACTIONS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

La vision de développement du Gouvernement provincial ainsi déclinée pour les cinq prochaines années (2019-2024), l'action du Gouvernement sur cette période 2019-2024 s'inscrit dans la réalisation des cinq (05) objectifs suivants, en vue de trouver des réponses aux défis et enjeux identifiés suite à la problématique de développement dégagée :

- Renforcer la gouvernance par la restauration de l'autorité de l'Etat, la consolidation de la paix et de la sécurité, de l'ordre et la justice sur toute l'étendue de la Province ;
- Impulser un développement économique inclusif en Province pour faire d'elle un pôle de production agropastorale et agroindustrielle en vue d'enclencher sa transformation économique ;
- Assurer la modernisation des infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques dans toute la Province ;
- Assurer l'accès de toute la population aux services sociaux de base ;
- Préserver l'environnement et assurer de manière durable sa contribution au développement.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement provincial entend imprimer un leadership transformationnel sans précédent, à travers les cinq axes stratégiques ci-après :

- Pilier 1 : Renforcement de la gouvernance et consolidation de la paix ;
- Pilier 2 : Développement des secteurs productifs ;
- Pilier 3 : Modernisation des infrastructures de base ;
- Pilier 4 : Développement social et valorisation des ressources humaines ;
- Pilier 5 : Protection de l'environnement et gestion durable du cadre de vie.

Pilier 1 : Renforcement de la gouvernance et consolidation de la paix

Contrairement aux années de triste mémoire, le Kasai Central jouit aujourd'hui d'un climat de sécurité qui lui permet de reprendre progressivement en mains le développement de la Province. Ce résultat obtenu grâce aux efforts ardues de tous :

Gouvernement central, Gouvernement Provincial, Société Civile et Partenaires Techniques et Financiers, en l'occurrence la MONUSCO, a besoin d'être consolidé pour restaurer à la Province son attribut légendaire d'Oasis de paix.

Le Gouvernement provincial reste toutefois conscient de la situation d'insécurité qui règne encore à certains endroits de la Province et assure sa détermination à tout mettre en œuvre pour garantir un climat de paix, de sécurité et de justice, sans lequel aucune action de développement ne pourra être entreprise.

Trois objectifs spécifiques sont retenus à cet effet

- renforcer la gouvernance politique et sécuritaire ;
- améliorer la gouvernance judiciaire et administrative ; et
- promouvoir une bonne gouvernance économique de la Province.

– Actions à entreprendre –

a) ***En vue de la gouvernance politique et sécuritaire***

- Renforcement des capacités des institutions provinciales et locales :
 - ✓ renforcer les capacités par l'acquisition de matériel et équipement de travail approprié, notamment les technologies de l'information et de la communication,
 - ✓ réhabiliter/construire les bâtiments administratifs abritant les ministères, devenus suffisamment vétustes ;
 - ✓ doter toutes les institutions en sources d'énergie autonome (panneaux solaires ou groupes électrogènes).
 - ✓ Organiser des séminaires de mise à niveau, des voyages d'échange d'expériences et acquérir de la documentation nécessaire.
 - ✓ Renforcer les capacités des ETD et Entités Déconcentrées par l'organisation des sessions de formation, la dotation en matériel de travail et la construction / réhabilitation des bâtiments devant abriter les nouveaux organes.
- Renforcement de la sécurité et la consolidation de la paix.

Pendant ce quinquennat, le Gouvernement provincial se fixe l'objectif d'éradiquer l'insécurité et de rétablir la paix sur toute l'étendue de Province à travers des actions suivantes :

- ✓ Restaurer et renforcer l'autorité de l'Etat par ces actions :

- Réinstaller les Autorités politico-administratives dans leurs postes de travail ;
 - Déployer, implanter et équiper les forces de l'ordre et de sécurité dans les différentes agglomérations pour des interventions rapides et efficaces ;
 - Rétablir les services de justice dans tous les chefs-lieux des territoires.
- ✓ Renforcer les capacités techniques et logistiques des forces de l'ordre et de sécurité ;
 - ✓ Appuyer la lutte contre la circulation des armes ;
 - ✓ Promouvoir la culture de la paix auprès des populations ;
 - ✓ Promouvoir le dialogue intercommunautaire pour la gestion des conflits par la mise en place d'un cadre de dialogue permanent et de conciliation au niveau de la Province et des ETD ;
 - ✓ Promouvoir les activités culturelles et les travaux communautaires pour favoriser la cohésion sociale intercommunautaire ;
 - ✓ Prendre des mesures nécessaires en vue de lutter contre les tracasseries administratives, policières et militaires ;
 - ✓ Soutenir et équiper l'équipe provinciale du Programme de Stabilisation et de Reconstruction (STAREC) ;
 - ✓ Mettre en place un processus formel de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (DDR) au bénéfice des anciens miliciens.
 - ✓ Mettre en place des actions de consolidation de la paix, notamment la réconciliation, la promotion de la culture de la paix et la cohabitation pacifique :
 - Organiser des campagnes de sensibilisation dans les établissements d'enseignement, les églises, les organisations des jeunes, etc. ;
 - Installer et redynamiser les comités locaux de gestion des conflits et les comités locaux de paix et de développement CLPD ;

- Organiser des tables rondes sur la culture de la paix (« Barza » communautaires et intercommunautaires).

b) ***En vue de la gouvernance judiciaire et administrative***

- Contribution à l'amélioration de l'administration de la justice et le respect des droits de l'homme

Le Gouvernement du Kasai central entend promouvoir et restaurer l'Etat de droit. L'Etat de droit implique non seulement la soumission de tous les citoyens et habitants du Kasai central, y compris les autorités de la Province, les membres des institutions politiques provinciales, aux chefs des villages, à la loi. L'Etat de droit implique aussi l'existence et le fonctionnement de l'appareil judiciaire efficace, crédible, indépendant, impartial et aussi accessible aux populations des villes et des villages en vue de juguler les conflits sociaux et sanctionner les entorses à la légalité.

Pour atteindre ces objectifs, les actions à mener sont les suivantes :

- ✓ Réhabiliter/construire des Tribunaux et des Parquets dans tous les cinq territoires ;
- ✓ Mener des plaidoyers au niveau national pour l'affectation de nouveaux magistrats et des auxiliaires de la justice dans la Province et spécialement dans les territoires ;
- ✓ Mener des plaidoyers pour l'amélioration des conditions de travail et de vie pouvant permettre aux magistrats de résider à l'intérieur de la Province ;
- ✓ Réhabiliter/construire et équiper des infrastructures pénitentiaires ;
- ✓ Construire des établissements de garde et d'encadrement d'enfants en conflit avec la loi (EGEE) ;
- ✓ Redynamiser les activités d'encadrement des prisonniers et de réinsertion sociale des anciens détenus.
- ✓ Organiser des séances de conscientisation des éléments des forces de l'ordre et de sécurité sur le respect des droits humains ;
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation de la population sur leurs droits et leurs devoirs ;

- ✓ Mettre à la disposition des acteurs de la justice et des organisations de défense des droits humains de la documentation, de la jurisprudence et des textes de loi en la matière.

- Renforcement de l'administration provinciale et locale

Pour le Gouvernement provincial du Kasaï Central, l'administration publique doit être au service de la population et non l'inverse. Ainsi, le Gouvernement entend faire respecter les droits de l'homme par l'administration, faire bannir le fléau de la corruption dans l'administration publique provinciale. Il fera respecter les principes fondamentaux des services publics qui doivent être mis en œuvre sur toute l'étendue de la Province. En vertu de ces principes, tout acte de discrimination des citoyens par l'administration à cause de son appartenance à une tribu, à une religion, à un parti politique, sera sanctionnée sévèrement et sans délai.

Plusieurs actions seront menées dans ce secteur :

- ✓ Construire/réhabiliter les bâtiments administratifs au chef-lieu de la Province et dans les territoires ;
 - ✓ Construire/réhabiliter les maisons d'habitation pour les cadres territoriaux ;
 - ✓ Doter les services administratifs de l'équipement et matériel informatique et d'un minimum de mobiliers ;
 - ✓ Rajeunir le personnel dont la majorité est vieille et de faible capacité technique ;
 - ✓ Renforcer les capacités techniques des agents de l'Etat et de la Province ;
 - ✓ Mener des plaidoyers pour la régularisation de la situation administrative et pécuniaire des agents.
- Appui au processus de la décentralisation et la rationalisation de la gestion des affaires coutumières

Le Gouvernement entend :

- ✓ Mettre en place le Conseil provincial de décentralisation institué par l'article 101 de la loi organique 08/016 du 7 octobre 2008 qui régit les entités territoriales décentralisées. Le conseil réunit les chefs des

Exécutifs, les Entités Territoriales Décentralisées et les délégués de la société civile avec le Gouverneur, le Gouvernement Provincial une fois l'an.

- ✓ Mettre en place des mécanismes de participation de la population à la gestion des affaires publiques locales, en l'impliquant dans le processus de prise de décisions concernant le développement de son entité.
- ✓ Créer un espace de concertation avec la société civile sur le développement de chaque entité territoriale décentralisée.
- ✓ Mettre en place un conseil local consultatif de développement à chaque niveau des entités territoriales décentralisées (Conseil Local de Paix et de Développement CLPD).
- ✓ Accompagner l'Assemblée provinciale dans le vote des Edits organisant les services décentralisés, notamment les Directions de la Fonction publique provinciale, de la Paie, du Budget et du Trésor ;
- ✓ Mener des plaidoyers auprès du Gouvernement central pour la cession de certaines compétences exclusives;
- ✓ Appuyer l'implantation des organes délibérants et exécutifs dans les ETD après les élections municipales et locales ;
- ✓ Renforcer les capacités des élus locaux sur leur mission et sur le développement local ;
- ✓ Vulgariser les textes légaux, réglementaires et les guides sur la décentralisation ;
- ✓ Accompagner les ETD dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs Plans locaux de développement ;

S'agissant des affaires coutumières, le Gouvernement provincial se fixe pour objectif de réduire sensiblement les conflits de pouvoir coutumier, largement répandus dans la Province et source de l'insécurité permanente. Pour ce faire, il sera question de :

- ✓ Vulgariser la Loi et autres textes réglementant l'exercice du pouvoir coutumier ;
- ✓ Identifier les familles régnantes et les modes de succession dans les différents groupements ;

- ✓ Stabiliser le pouvoir coutumier par la réglementation rigoureuse du processus d'octroi des arrêtés de reconnaissance des chefs coutumiers et de leurs groupements et ainsi éviter les cas de doublon ;
- ✓ Renforcer les capacités techniques et matérielles des chefs coutumiers ;
- ✓ Mettre en place des cadres de concertation entre les chefs coutumiers entre eux et entre eux et le Gouvernement provincial ;
- ✓ Délimiter clairement et de manière consensuelle les limites de différentes entités.

- Renforcement de la coopération interprovinciale

- ✓ Susciter la création d'un cadre officiel d'échange entre les Gouverneurs de l'espace Kasai.
- ✓ Mettre en place une commission interrégionale de gestion des conflits intercommunautaires et de limites des Provinces ;
- ✓ Mettre en place des mécanismes de suivi et évaluation de l'exécution des résolutions des cadres de concertation des Gouverneurs ;
- ✓ Renforcer la coopération décentralisée avec la Province angolaise de Lunda Norte.

- Promotion de la couverture totale de la Province en information

- ✓ Élaborer une cartographie provinciale des chaînes de radios et de télévisions ;
- ✓ Appuyer la finalisation de l'installation de la fibre optique ;
- ✓ Appuyer le renforcement des capacités des prestataires des médias privés et officiels ;
- ✓ Doter les médias officiels (RTNC, ACP) en équipement et matériel de qualité, avec l'accompagnement du Ministère de tutelle ;

- ✓ Soutenir en termes de facilités administratives les projets d'installation des radios et télévisions dans la Province.

c) ***En ce qui concerne la gouvernance économique et financière***

- Renforcement du système de gestion des finances publiques provinciales

- ✓ Renforcer les capacités de la Régie financière DGRKOC;
 - ✓ Mettre en place des mécanismes de gestion informatisée des finances et des budgets de la Province et des ETD ;
 - ✓ Renforcer les capacités humaines et techniques des agents commis à la mobilisation des recettes et à la gestion des finances ;
 - ✓ Sensibiliser la population sur le civisme fiscal ;
 - ✓ Combattre la corruption, la fraude et l'évasion fiscales dans les régies financières ;
 - ✓ Mettre en place des mécanismes de paiement des dettes intérieures (indemnités de sortie des membres du Gouvernement, eau, électricité, hôtel, transport ; etc.) ;
 - ✓ Appuyer le processus de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation des actions de développement ;
 - ✓ Mettre en place le cadre de concertation avec les partenaires pour traiter de toutes les questions en rapport avec le développement de la Province ;
 - ✓ Instaurer une cellule de monitoring et d'évaluation permanente des performances des ministères et services publics, y compris la Police Provinciale, sur base des audits de performance et des séances trimestrielles d'évaluation de la réalisation du programme de Gouvernement.
- Renforcement du système des statistique et de planification
- ✓ Renforcer les capacités de l'antenne provinciale de l'Institut National de la Statistique INS ;
 - ✓ Renforcer la chaine de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation ;
 - ✓ Appuyer l'élaboration du budget annuel par les outils modernes de programmation pluriannuelle (PAP/CDMT) ainsi que le cadrage macroéconomique ;
 - ✓ Promouvoir l'élaboration participative du budget de la Province et des ETD ;
 - ✓ Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de tous les projets et programmes de développement en cours sur l'étendue de la Province ainsi que le suivi de la mise en œuvre du PDP et du Programme du Gouvernement provincial.

- Coordination des appuis au développement provincial
 - ✓ Mettre en place un mécanisme de suivi de l'ensemble des appuis des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que des ONG internationales afin de mieux assurer leur alignement sur les priorités et les résultats attendus de la mise en œuvre du PDP, en lien avec le dispositif national de coordination de l'aide publique au développement.

- Amélioration du climat des affaires
 - ✓ Alléger les procédures administratives et réduire sensiblement le temps pour l'obtention de certains documents dont le permis de construire, l'autorisation pour le raccordement en eau et en électricité, l'autorisation de commerce et de création des entreprises, etc. ;
 - ✓ Vulgariser le Code des investissements et d'autres textes légaux et réglementaires ;
 - ✓ Publier les différentes taxes pour éliminer les tracasseries fiscales ;
 - ✓ Lutter contre les tracasseries administratives, policières et militaires ;
 - ✓ Appuyer l'intermédiation bancaire et la promotion du système des microfinances dans la Province ;
 - ✓ Sensibiliser le FPI et les banques commerciales pour le financement des projets industriels et infrastructurels des opérateurs économiques du Kasaï Central ;
 - ✓ Mener des plaidoyers pour l'implantation dans la Province des antennes de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) et du guichet unique de création des entreprises ;
 - ✓ Susciter et encourager l'implantation des antennes de téléphonie mobile sur l'ensemble de la Province pour faciliter les communications ;
 - ✓ Mettre en place un Forum provincial de développement économique pour la concertation permanente entre le Gouvernement Provincial, l'Assemblée Provinciale, les responsables de la société civile, les universitaires et autres experts provinciaux, les opérateurs économiques, les banquiers et les investisseurs invités, pour évaluer la concrétisation de la vision du Kasaï Central prospère pour tous et foyer industriel du Grand Kasaï.

Pilier 2 : Développement des secteurs productifs

Tenant compte du coup dur subi par l'activité productive ces dernières années en raison surtout de l'insécurité et de l'impraticabilité des voies de transport, le Gouvernement Provincial s'engage dans un premier temps à relancer la production puis relever progressivement le défi d'une productivité forte. Pour ce faire, une Conférence agricole provinciale sera convoquée au cours de l'année 2019 pour faire un état des lieux du secteur et proposer des actions appropriées.

Ainsi, il se fixe les objectifs ci-après : i) développer l'agriculture et lutter contre l'insécurité alimentaire ; ii) rationaliser l'exploitation minière et pétrolière ; iii) développer l'agro-industrie et mettre en place l'industrie cimentière ; et iv) améliorer le rendement des services.

a) ***Développement de l'agriculture et lutte contre l'insécurité alimentaire***

- En matière de relance de la production agro-pastorale
- Restaurer les capacités productives pour la relance de la production :
 - ✓ Identifier tous les producteurs agricoles, éleveurs, pisciculteurs et les structurer en formant les Organisations de base (Coopératives, Associations paysannes...) et assurer leur encadrement efficace ;
 - ✓ Appuyer la production des cultures vivrières et maraîchères par l'approvisionnement en outillage performant et en semences améliorées ;
 - ✓ Appuyer l'élevage de petit bétail et la basse-cour (appui à l'acquisition des géniteurs améliorés) ;
 - ✓ Redynamiser les services techniques d'appui à la production agricole (vulgarisation, recherche, appui en intrants, multiplication des semences...)
 - ✓ Réhabiliter les centres de formation agricole ;
 - ✓ Redynamiser les 02 centres de production et d'adaptation des semences améliorées (CAPSA) ;
 - ✓ Promouvoir le crédit agricole par l'initiation et l'encouragement à la création des caisses communautaires, des mutuelles, des coopératives de microcrédit et de microfinance ;
 - ✓ Mettre en place le Fonds de Développement Agricole de la Province ;

- ✓ Soutenir les chaînes de valeur des cultures vivrières au profit des plus vulnérables ;
 - ✓ Encadrer les agriculteurs, les éleveurs et les pisciculteurs, les coopératives existantes et les entreprises de ces secteurs dans la conception des projets pour obtenir des crédits auprès des IMF, des banques, du FPI et des financements internationaux ainsi que l'assistance technique des experts nationaux et internationaux, pour l'expansion de la production à l'échelle ;
 - ✓ Créer les Foyers Agricoles Modernes pilotes dans chaque territoire ;
 - ✓ Revitaliser les circuits de commercialisation à travers la réhabilitation des routes de desserte agricole et l'investissement dans des infrastructures de proximité afin de promouvoir le relèvement économique local ;
 - ✓ Promouvoir les Activités Génératrices de Revenus AGR au niveau communautaire et au bénéfice des femmes et des jeunes ;
 - ✓ Promouvoir l'entrepreneuriat agricole au profit des jeunes.
 - ✓ Réorganiser les services de santé animale et mettre en place un réseau d'épidémio-surveillance des maladies animales;
 - ✓ Mettre en place des unités de production de provende et une unité de production des poussins ;
 - ✓ Mettre en place des abattoirs remplissant les normes, etc.
- Accompagner la professionnalisation des Organisations des producteurs
- ✓ Organiser des formations spécialisées dans le développement des filières et la professionnalisation de l'agriculture ;
 - ✓ Préparer et accompagner les petits producteurs pour leur accession aux marchés régionaux et internationaux (Angola).
- b) ***En matière d'accroissement de la productivité agricole, animale et aquacole***
- Développer les filières végétales, animales et aquacoles à travers la Province.
- ✓ Intensifier les productions vivrières (maïs, manioc, niébé, riz, soja, igname, pomme de terre, etc.) et d'exportation (café, cacao, huile de palme) ;

- ✓ Assurer le respect des pôles de production agricole en lien avec les zones agro-écologiques, la maîtrise de l'eau, la sécurisation foncière, le développement de la culture motorisée supportable pour l'environnement, le meilleur prix au producteur, la recherche en matière de productivité agricole et une agriculture respectueuse de l'environnement ;
- ✓ Relancer les secteurs d'exportation, par le recensement de toutes les plantations commerciales abandonnées pour les relancer, grâce notamment à l'appui de la filière café, cacao, palmier à huile dans les 5 territoires ;
- ✓ Assurer la sécurité foncière des producteurs ;
- ✓ Favoriser progressivement la mécanisation agricole, à travers l'utilisation de la traction animale et des charrues et des tracteurs dans le cadre de coopératives paysannes afin d'améliorer la productivité agricole ;
- ✓ Appuyer le développement de l'élevage familial des espèces à cycles courts ;
- ✓ Créer des centres de soins de santé animale ;
- ✓ Relancer la pisciculture familiale et semi-intensive.

c) ***En matière de lutte contre l'insécurité alimentaire***

- Sensibiliser la population sur la qualité en nutriments nécessaires pour une alimentation équilibrée ;
- Sensibiliser les paysans sur la longue conservation des produits agricoles qui appauvrissent ou altèrent leur contenu en nutriments adéquats.

d) ***Rationalisation de l'exploitation minière et pétrolière***

- Réorganiser le secteur minier :
 - ✓ Structurer la chaîne de production minière en assurant la professionnalisation des Organisations des producteurs miniers (promotion/organisation des coopératives minières, formalisation) ;
 - ✓ Mettre en place une stratégie d'encadrement des producteurs artisanaux ;
 - ✓ Proposer une nouvelle approche pour la délivrance et le suivi de la mise en œuvre des agréments (permis de recherche, permis d'exploitation ; autorisation de recherche des produits de carrière, etc.)

aux sociétés qui opèrent dans le secteur ; La présence et le contrôle de l'Etat seront également mieux structurés et renforcés.

- ✓ Renforcer les capacités organisationnelles, matérielles, institutionnelles des exploitants des mines et autres acteurs du secteur (coopératives minières, organisations des négociants et vendeurs de diamant, d'or...)
;
- ✓ Vulgariser le nouveau Code minier et son règlement ;
- ✓ Stimuler les exploitants miniers à l'obtention des titres miniers de propriété foncière des terrains.
- Promouvoir l'exploration des gisements miniers et pétroliers
- ✓ Encourager les explorations appropriées et dresser un inventaire de gisements miniers et des carrières des matériaux de construction (produire des cartes de données minières actualisées) ;
- ✓ Prendre des mesures pour attirer les investissements dans le secteur, notamment en installant l'antenne du cadastre minier et en facilitant l'accès aux données géo-scientifiques ;
- ✓ Mettre en place une stratégie de répression de la fraude et renforcer la coopération avec les forces de sécurité, afin de mieux contrôler l'exploitation informelle et réprimer les trafics illicites ;
- ✓ Renforcer les capacités de l'administration afin qu'elle puisse mieux gérer le secteur, négocier avec les investisseurs potentiels, et mieux recouvrer et répartir les recettes extractives.
- ✓ Faire la prospection des gisements pétroliers afin de situer le niveau des ressources pétrolières de la Province.

e) **Développement de l'agro-industrie**

Le Kasai Central a besoin de se doter des technologies nécessaires à la transformation de ses productions agricoles.

Pour cela :

- ✓ Promouvoir les filières agro-alimentaires (maïs, manioc, riz, palmier à huile, café, cacao, fruits, légumes) ;
- ✓ Structurer, préparer et doter les organisations ciblées en technologies adaptées pour le stockage, le traitement, la conservation et la transformation des produits agricoles ;

- ✓ Inciter la conception des projets agro-industriels et industriels innovants basés sur nos produits agricoles, nos produits d'élevage et de pisciculture, pour des financements par les partenaires financiers ou pour un appui par le Gouvernement provincial ;
- ✓ Promouvoir les filières de production des produits laitiers, beurres, saucisses, fromage et céréales ;
- ✓ Créer, par impulsion du Gouvernement provincial, un parc agro-industriel pilote, doté des minoteries, des chambres froides, des machines de transformation et d'emballage, avec des moyens de transport et de distribution selon les normes commerciales compétitives, en vue de l'exportation dans les autres Provinces et dans le monde ;
- ✓ Mettre en place un Fonds de soutien à la transformation des produits agricoles pour les petits producteurs ;
- ✓ Mettre en place des mesures incitatives du secteur privé ;
- ✓ Promouvoir la conservation et la transformation des produits agricoles, carnés et halieutiques ;
- ✓ Inciter le FPI à pouvoir accompagner suffisamment les PME/PMI du Kasaï Central dans la mise en œuvre des projets industriels.

f) ***Développement de l'industrie cimentière et des matériaux de construction***

D'ici 2024, le Gouvernement provincial ambitionne de concrétiser la création de l'industrie cimentière et des matériaux de construction au Kasaï Central ainsi que l'exploitation judicieuse de ses carrières de matériaux de construction et d'initier les études pour l'exploration des carrières de calcaires et évaluer leur potentialité.

Pour cela :

- ✓ Attirer le secteur privé local pour impulser l'industrie cimentière et de matériaux de construction par :
 - la promotion de l'accès au financement bancaire ;
 - le renforcement des capacités managériales des opérateurs économiques locaux ;
- ✓ Mettre en place des facilités d'affaires pour la conquête des investisseurs étrangers.

g) ***Amélioration du rendement des services***

- Développement du commerce

Pour inverser la tendance actuelle en matière de commerce, des réformes seront entreprises aussi bien au niveau du commerce intérieur que du commerce extérieur.

Pour le commerce intérieur :

- ✓ Renforcer les capacités des organisations corporatives locales exerçant dans le commerce (FEC, FENAPEC, COPEMECO) ;
- ✓ Promouvoir l'entrepreneuriat dans le secteur commercial en rendant opérationnel le guichet unique du commerce et en améliorant l'appui à l'entrepreneuriat ;
- ✓ Mettre en place un incubateur mixte agro-alimentaire pour stimuler l'entrepreneuriat des jeunes ;
- ✓ Lutter contre les tracasseries administratives, policières, militaires et fiscales ;
- ✓ Promouvoir l'assurance qualité dans les produits et services destinés au marché local et/ou international et dans les prestations envers les acteurs par :
 - le respect des normes dans les opérations commerciales (campagnes de sensibilisation, création de label, etc.) ;
 - la coordination et l'optimisation des interventions des structures impliquées dans le processus de contrôle de qualité des services et des marchandises.

En matière du commerce extérieur :

- ✓ Mettre en place un dispositif juridique, institutionnel et opérationnel, permettant aux activités de distribution, d'importation et d'exportation, de répondre aux besoins de transformation structurelle de l'économie de la Province ;
- ✓ Appuyer les efforts en vue de la compétitivité des produits d'exportation ainsi que le renforcement des capacités des PME et PMEA exerçant dans ce domaine ;
- ✓ Mettre en place un mécanisme de coordination de tous les services publics impliqués dans la promotion des exportations.

- Développement des services financiers

- ✓ Faciliter la couverture en services financiers sur l'ensemble de la Province ;

- ✓ Faciliter la formalisation et l'installation des institutions financières non formelles ;
- ✓ Promouvoir l'émergence des institutions financières adaptées au secteur primaire, (agriculture, élevage, pêche et mines) et leur installation dans le monde rural.
 - Promotion du secteur touristique

Les actions suivantes sont envisagées dans ce secteur :

- ✓ Valoriser les potentialités touristiques de la Province par :
 - Le recensement de tous les sites touristiques ;
 - l'aménagement et l'encadrement des sites touristiques naturels, socioculturels, artificiels et historiques existants ;
 - le développement de l'écotourisme.
- ✓ Inciter l'investissement dans les structures touristiques par les opérateurs économiques provinciaux, nationaux et internationaux, par l'exploitation du code des investissements et le recours au FPI ;
- ✓ Créer une régie provinciale de tourisme, pour la construction des parcs récréatifs publics modernes et des centres de conférences pilotes dans tous les territoires, par le financement du Gouvernement ;
- ✓ Améliorer l'accès au Lac Munkamba, au Lac Fwa et aux chutes de Katende, lulua et autres ;
 - Encourager la relance des infrastructures d'accueil et hôtelières à Kananga, à Munkamba, au lac Fwa, et aux chutes Katende.
- ✓ Convertir la Réserve de Chasse de Bushimaie/Yangala en parc animalier avec une structure hôtelière moderne, grâce à un joint-venture entre le Gouvernement et les opérateurs économiques provinciaux.
- ✓ Contribuer à rétablir l'image de la Province ternie par les événements de 2016-2017 par la diffusion des informations sur le Kasai central par les radios, les télévisions, les réseaux sociaux et sites web.
- ✓ Construire le musée de la Constitution de Luluabourg.

Pilier 3 : Modernisation des infrastructures de base

a) **Développement des infrastructures énergétiques**

- ✓ Développer les capacités de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique dans la Province pour atteindre un minimum de 32 MW en 2024 ;
- ✓ Réhabiliter/construire les infrastructures de production d'énergie électrique

La priorité sera accordée ici aux plaidoyers auprès du Gouvernement central et de la partie indienne en vue de la reprise et de l'achèvement de la centrale hydroélectrique de Grand Katende de même qu'au suivi et à l'encadrement des travaux sur terrain dès leur reprise.

De même, installer les microcentrales hydro-électriques dans les Territoires.

En attendant, le Gouvernement provincial appuiera le fonctionnement à plein régime des centrales thermiques de la SNEL et de la SNCC, ainsi que celle de la REGIDESO en vue de desservir la population en eau et en électricité.

- ✓ Améliorer les infrastructures de transport et de distribution de l'énergie électrique par la mise en place de nouvelles lignes ;
- ✓ Promouvoir les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et éolienne dans le milieu rural.

Dans ce domaine, la priorité pour le Gouvernement Provincial est de résoudre les difficultés qui empêchent la Centrale solaire MEGATRON de remplir la mission pour laquelle, elle a été créée. De plus, les modalités seront trouvées avec la Société ENERKAC qui devait s'occuper de la gestion de l'énergie solaire produite par cette centrale, en s'appuyant sur la SNEL, pour la commercialisation via ses lignes de distribution.

- ✓ Renforcer les capacités de production, de transport et de distribution de l'eau potable :
 - Réhabiliter les infrastructures de production d'eau potable de la REGIDESO et de renforcer également la capacité de ses installations de transport et de distribution en vue de desservir essentiellement la Ville de Kananga ;
 - Promouvoir de nouveaux systèmes d'adduction d'eau potable (forages et adductions principalement) en milieu rural ;
 - Acquérir 5 ateliers de forage, matériels des études hydrogéologiques, mini-laboratoires d'analyse de potabilité de l'eau pour le compte du SNHR provincial.

L'urgence pour le Gouvernement Provincial est d'accompagner la REGIDESO en

vue de son approvisionnement régulier en carburant et autres produits utiles pour éviter la rupture des stocks et faciliter ainsi l'accès de la population de la Ville de Kananga en eau potable et des autres cités desservies.

b) Développement des infrastructures de transport et voies de communication

- Développement des infrastructures routières

- ✓ Mettre en place une banque de projets qui servira de bureau d'études spécialisées en matière d'infrastructures routières ;
- ✓ Activer la Commission Provinciale routière pour la planification et la validation des projets intégrés des travaux,
- ✓ Assurer la réhabilitation, la construction et l'entretien des infrastructures routières à travers la Province :
 - Modernisation de la RN1 Kananga-Kaluebo (150 Km) ; Kananga-Lac Munkamba (190 Km) ;
 - Asphaltage de la route RN 39 Kananga-Kalamba-Mbuji (234 Km) ;
 - La réhabilitation de la RN 39, des RN 40 et RN41 en stabilisant des passes difficiles constituant les goulots d'étranglement ;
 - Voirie urbaine : 20 Km de routes à moderniser/asphalter ;
 - Routes de desserte agricole : 2000 Km à réhabiliter à travers les cinq territoires ;
 - Routes provinciales et locales : 1500 Km à réhabiliter.
- ✓ Renforcer les capacités des services provinciaux de gestion des routes : Office des Routes, OVD, DVDA ;
- ✓ Assurer le financement régulier des travaux routiers de la province par le FONER ;
- ✓ Promouvoir une politique de cantonnage manuel pour l'entretien et la maintenance des routes ;
- ✓ Mettre en place des mécanismes viables des Comités locaux d'entretien routier CLER dans tous les secteurs, les former, les équiper et les prendre en charge en vue de la maintenance des routes par le cantonnage manuel ;
- ✓ Renforcer les services de transport routier provincial ;

- ✓ Initier la création d'une compagnie de transport interprovincial ;
- ✓ Reformuler la TRANSKAC après un état des lieux rigoureux
- ✓ Appui à l'amélioration du transport rural et l'allègement de la corvée de « Bayanda ».

- Modernisation du réseau ferroviaire

L'ambition du Gouvernement Provincial est d'augmenter sensiblement le trafic ferroviaire à l'horizon 2024, surtout pour le transport des marchandises.

- ✓ En partenariat avec la SNCC et des partenaires, envisager la réhabilitation, l'entretien et la modernisation de 320 Km de la voie ferrée traversant la Province ;
- ✓ s'impliquer dans le renouvellement des matériels remorqués et de traction ainsi que la réhabilitation et l'équipement des ateliers et dépôts.
- ✓ Appuyer la réhabilitation des gares existantes et construire de nouvelles gares modernes.

Les réalisations à faire seront finalisées avec la Direction Générale de la SNCC à Lubumbashi.

- ✓ Appuyer l'acquisition de nouveaux engins de contrôle et de mobilité des équipes au profit de la SNCC dans le cadre du Projet de transport Multimodal.

- Développement du réseau aérien

- ✓ Encourager la modernisation de l'aéroport de LUNGANDU pour en faire un Aéroport international ;
 - réhabiliter et étendre la piste de l'aéroport de Kananga de 2200 m de longueur sur 45 m de largeur à 3500 m.
 - Augmenter les routings des avions pour le désenclavement de la Province et le trafic.
- ✓ Faciliter l'ouverture des aérodromes dans les Territoires.

c) **Bâtiments publics et habitat**

- ✓ Recenser tous les bâtiments et édifices publics ;
- ✓ Récupérer toutes les maisons et espaces de l'Etat spoliés ;

- ✓ Réhabiliter les bâtiments administratifs qui sont pour la plupart dans un état délabré ;
- ✓ Construire de nouveaux bâtiments là où les besoins se posent avec acuité ;
- ✓ Ouvrir 03 Cités modernes à Bena Mande (*Luluabourg city*), Lac Munkamba (*Sangayi city*) et à Kalamba-Mbuji (*Luizianna*);
- ✓ Construire des logements sociaux à travers la Province ;
- ✓ Lancer une campagne d'incitation des propriétaires des bâtiments emblématiques de la Ville de Kananga et la Ville de Tshimbulu à les réfectionner et à les moderniser ;
- ✓ Grâce à un partenariat Public-Privé, lancer la construction d'un complexe commercial à Kananga dénommé « **Luluabourg Riviera** » ;
 - ✓ Lancer une campagne provinciale, nationale et internationale avec la Diaspora, pour la modernisation des chefs-lieux des territoires, basée sur la réfection des anciens immeubles et la construction de nouvelles bâtisses aux configurations contemporaines ;
 - ✓ Implémenter la campagne de lutte contre les constructions anarchiques, occupation des emprises des voies de communication, spoliation des terrains publics, avec notamment la récupération des terrains publics dans nos 2 villes et 5 territoires ;
 - ✓ Sécuriser les titres de propriété et patrimoine immobilier de l'Etat, par la numérisation du Cadastre à Kananga ;
 - ✓ Moderniser la tribune de la place de l'indépendance à Kananga.

Pilier 4 : Développement social et valorisation du capital humain

a) Amélioration des services de santé, de nutrition et de lutte contre le VIH/SIDA

Actions à entreprendre :

- ✓ Accompagner la mise en œuvre du Plan Provincial de Développement Sanitaire (PPDS) dont l'objectif sectoriel est d'assurer les soins de santé primaire de qualité à toute la population centre-kasaïenne ;
- ✓ Assurer le développement de la Zone de Santé ZS (amélioration de la couverture sanitaire) ;

- ✓ Réhabiliter les infrastructures de santé détruites ou endommagées lors des évènements de 2016-2017 ;
- ✓ Réhabiliter et équiper 7 Hôpitaux généraux de référence;
- ✓ Approvisionner régulièrement les structures sanitaires en équipements spécialisés et en médicaments essentiels ;
- ✓ Doter l'Hôpital Provincial de Kananga d'une morgue;
- ✓ Acquérir 20 ambulances pour les HGR ;
- ✓ Appuyer l'installation de la Mutuelle de santé des enseignants et l'installation de la Mutuelle de santé des agents de l'Etat ;
- ✓ Améliorer la santé de reproduction de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent ;
- ✓ Améliorer la nutrition ;
- ✓ Renforcer la lutte contre les maladies endémiques (paludisme, tuberculose, maladie du sommeil);
- ✓ Promouvoir l'hygiène et la salubrité du milieu ;
- ✓ Renforcer la lutte contre le VIH/SIDA.

b) Renforcement des services d'éducation et de formation de qualité

Actions du Gouvernement provincial :

- ✓ Promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi ;
- ✓ Reconstruire les infrastructures scolaires détruites ou dégradées lors des évènements de 2016 – 2017 (60 écoles primaires et 30 secondaires) ;
- ✓ Rééquiper les écoles en bancs et autres équipements, les instituts supérieurs et universités de la Province en bibliothèques et laboratoires grâce à une dotation du Gouvernement provincial;
- ✓ Établir un état des lieux de la carte scolaire et la mettre à jour ;
- ✓ Lutter sans merci contre toutes les causes de déperdition scolaire ;
- ✓ Lancer une campagne permanente contre la corruption, la médiocrité éducative et l'incivisme dans les milieux scolaires et universitaires;

- ✓ Construire une école technique professionnelle par territoire en fonction de la vocation du Territoire. Une école technique ne sera la même avec celle du Territoire voisin ;
- ✓ Réhabiliter et équiper l'ITA Tshibashi et l'ITA Kamponde, l'ITPROKA et l'ITIKA, appuyer la modernisation de l'ISDR Tshibashi et soutenir la réforme de l'ISP dans son processus de transformation universitaire;
- ✓ Appuyer la modernisation de l'Université de Kananga ;
- ✓ Promouvoir l'excellence scolaire et universitaire grâce à une bourse aux 20 meilleurs élèves finalistes du secondaire pour les études universitaires et aux 10 meilleurs étudiants pour poursuivre leur cursus à l'étranger.
- ✓ Encourager l'adaptation des formations pour favoriser l'insertion sociale des jeunes ;
- ✓ Assurer des formations de rattrapage scolaire ;
- ✓ Mettre en place des Centres d'Apprentissage Professionnel CAP ;
- ✓ Implémenter le système d'alphabétisation et d'introduction à l'informatique dans les CAP.

c) Renforcement de la Protection sociale et Promotion de l'équité et de l'égalité du Genre

Actions à entreprendre :

- ✓ Prendre en charge des groupes vulnérables et assurer la gestion de l'indigence, la promotion sociale aux déshérités et la prévention sociale ;
- ✓ Améliorer la protection sociale des travailleurs ;
- ✓ Promouvoir l'équité et l'égalité du Genre :
 - Accroître la capacité productive des femmes et leur niveau de revenu par la promotion des AGR ;
 - Renforcer l'accès équitable des femmes et des hommes aux services sociaux de base ;
 - Promouvoir la participation équitable des hommes et des femmes à la gestion du pouvoir, au respect du droit et à la suppression des violences sous toutes leurs formes.
- ✓ Mener une lutte sans merci contre les violences sexuelles en Province ;

- ✓ Construire des centres multifonctionnels /maison des femmes dans la Ville de Kananga et dans les Territoires ;
- ✓ Appuyer la réinsertion sociale des enfants, des jeunes désœuvrés et filles mères.

d) Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et des Loisirs sains

- ✓ Promouvoir un environnement favorable à l'épanouissement de la jeunesse (maisons des jeunes, centres de production agricole et centres de formation professionnelle dans tous les territoires et dans la ville de Kananga);
- ✓ Promouvoir l'employabilité des jeunes par :
 - le développement de l'entrepreneuriat et l'auto-emploi des jeunes (incubateur de l'entrepreneuriat)
 - la mise en œuvre de l'approche HIMO pour les travaux publics;
 - la mise en place d'un relai provincial du système d'information sur l'emploi au sein de l'office national de l'emploi (ONEM) ;
 - la création d'une ligne budgétaire dans le budget de la Province pour la promotion de l'encadrement de la jeunesse ;
 - le renforcement des capacités des structures d'encadrements des jeunes en Province ;
 - la vulgarisation de la politique nationale de la jeunesse
 - la mise en place d'un système d'octroi des crédits bancaires aux jeunes entrepreneurs pour la promotion de l'emploi.
- ✓ Attirer les investisseurs nationaux et étrangers ;
- ✓ Promouvoir la création des PMI et des PME ;
- ✓ Promouvoir la création et/ou la réhabilitation des ateliers de fabrique et d'apprentissage pour appuyer les écoles techniques (atelier d'électricité, atelier mécanique, etc.).
- ✓ Construire un stade dans chaque Territoire ainsi que des infrastructures de niveau élémentaire dans tous les secteurs pour permettre le développement des activités sportives et doter les associations sportives en équipements. Aussi, une école de foot pour l'encadrement des jeunes sportifs pourrait-elle voir le jour dans la Ville de Kananga, si les études le corroborent ;

- ✓ Construire un stade moderne à Kananga (Stade Omnisports NDAYE MULAMBA) et finaliser les travaux de réhabilitation du Stade des Jeunes de Katoka ;
- ✓ Construire des aires de sports, notamment le basket, le volleyball, des salles des disciplines de combat en ville et dans tous les territoires ;
- ✓ Inciter à la pratique sportive en milieux scolaire et étudiantin, à travers l'aménagement des terrains, l'équipement aux équipes et l'organisation des compétitions sportives scolaires, interscolaires et universitaires ainsi qu'interuniversitaires ;
- ✓ Reconstruire le Centre Culturel Lulua et Frère et le transformer en lieu emblématique de la culture dans la Province ;
- ✓ Promouvoir l'Art Culinaire du Kasaï Central, par l'organisation d'une foire annuelle de l'Art Culinaire Kasaien à Kinshasa et dans les villes du monde ;
- ✓ Organiser des tournées et ateliers artistiques dans tous les territoires, avec des artistes provinciaux et nationaux, ainsi que le soutien aux artistes provinciaux pour leurs tournées nationales et internationales;
- ✓ Promouvoir la production des artistes de la Province dans tous les domaines, par l'organisation d'une foire culturelle et artistique de la Province dénommée « Journée Culturelle Lomami Tshibamba, en mémoire de ce premier et grand écrivain Congolais et de l'Afrique Centrale ;
- ✓ Favoriser l'expansion des activités de loisirs éducatifs sains par la création d'un centre de loisirs au niveau de chaque territoire et la création des maisons de cinéma et de théâtre ;
- ✓ Aménager, réhabiliter et protéger les sites et monuments culturels ;
- ✓ Promouvoir les activités culturelles notamment l'organisation des festivals, des arts et des traditions populaires ;
- ✓ Encadrer et renforcer les capacités des artistes ;
- ✓ Promouvoir le sponsoring des artistes locaux ainsi que la structuration des filières artistiques.

Pilier 5 : Protection de l'environnement et gestion durable du cadre de vie

Actions à entreprendre :

- ✓ Lancer la campagne provinciale vigoureuse contre les pratiques érosives notamment les constructions anarchiques, les déboisements, le désherbage

des flancs des collines, et le déversement des immondices dans les caniveaux ;

- ✓ Lancer la campagne intensive de reboisement (acacia, bambous, arbres fruitiers...)
- ✓ Réfectionner et re/construire des caniveaux et égouts pour une bonne évacuation des eaux usées et de pluie, par le renforcement des capacités de l'OVD ;
- ✓ Grâce à l'intervention du Gouvernement central, boucher rapidement les têtes d'érosions emblématiques qui menacent les tronçons routiers, les édifices publics, les quartiers...
- ✓ Mettre en place une Brigade de salubrité et d'hygiène publique avec les pouvoirs de sanctions contre les pollueurs et l'incivisme hygiénique sur les espaces publics avec des amendes et contraintes contre les débits de boisson, les *ngandas*, les garages informels, les opérateurs économiques récalcitrants ;
- ✓ Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement (exploration permanente de nos rivières et nos espaces forestiers, afin de repérer les pratiques destructrices pour des actions correctives promptes et efficaces) ;
- ✓ Améliorer l'assainissement collectif des ménages en milieu urbain, péri-urbain et rural ;
- ✓ Renforcer la prévention et l'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ Renforcer la prévention et la gestion efficace des catastrophes ;
- ✓ Améliorer le système d'évacuation des eaux usées et pluviales ;
- ✓ Promouvoir une gestion efficace des déchets.
- ✓ Améliorer l'aménagement du territoire et corriger certains sites mal construits ;
- ✓ Réaménager les infrastructures de l'urbanisme par l'élaboration du Plan d'Aménagement de la Province ;
- ✓ Elaborer les schémas directeurs d'aménagement urbain basés sur la maîtrise de l'expansion désordonnée des villes Kananga, Tshimbulu et Chefs-lieux des territoires ainsi que des grandes agglomérations dont Munkamba, Kalamba Mbuji, Bunkonde, Bena Leka, ect.
- ✓ Protection et développement des forêts communautaires ;

- ✓ Mise en place des mécanismes, comités locaux et des unités de police de protection de l'environnement dans le cadre de suivi et la surveillance environnementale ;
- ✓ Mise en place des projets de promotion des crédits carbonés.

VI. MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

VI.1. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût global de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement du Kasaï Central pour le quinquennat 2019-2024 est de **2.264.530.000 USD** répartis ainsi suivant les cinq (05) piliers :

N°	PILIER	COUT EN USD
1.	Renforcement de la gouvernance et consolidation de la paix	125 775 000,00
2.	Développement des secteurs productifs	141 600 000,00
3.	Modernisation des infrastructures de base	1 820 680 000,00
4.	Développement social et valorisation des ressources humaines	162 975 000,00
5.	Protection de l'environnement et gestion durable du cadre de vie	6. 13 500 000,00
Coût Total du Programme		2 264 530 000,00

Les ressources en vue de la mise en œuvre de ce Programme proviendront essentiellement des sources suivantes :

- a. Les recettes propres de la Province : **36.363.636 USD**
- b. La participation du Gouvernement central : **69.693.345 USD**
- c. Les apports des Partenaires : **2.158.473.019 USD**

La mobilisation des ressources, particulièrement financières, internes et/ou externes à la Province est un défi majeur pour la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement Provincial. Pour cela, il sera important de mettre en place une stratégie efficace de mobilisation des ressources dont la mise en œuvre permettra de :

- renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation des recettes;
- renforcer la participation des acteurs privés ou associatifs au financement des activités;
- saisir et utiliser à bon escient les opportunités qu'offrent l'Etat ;
- renforcer la participation des communautés directement bénéficiaires pour la réalisation des investissements et autres ;
- rechercher dans un processus de communication très actif et attractif des partenaires à intéresser aux projets du PDP et du Programme d'Actions du Gouvernement Provincial.

Dans ce cadre, l'organisation d'une Conférence des donateurs réunissant les potentiels bailleurs et partenaires pour communiquer et présenter le PDP et le Programme d'Actions du Gouvernement ainsi que le Programme d'Actions Prioritaires PAP devient plus qu'indispensable.

Concrètement, l'élaboration et l'adoption de ce Programme permet à la Province de disposer d'un catalogue d'actions et de projets à soumettre à des partenaires techniques et financiers, étatiques, de la diaspora kasaïenne et des investisseurs. C'est donc un outil de marketing à faire valoir auprès des partenaires pour drainer le maximum de ressources en vue de la satisfaction des besoins fondamentaux des communautés centre-kasaïennes. Il est particulièrement important de savoir s'en servir.

VI.2. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

En conformité avec son objectif d'une gouvernance performante, le Gouvernement provincial va introduire une innovation majeure par la création d'une cellule de monitoring et d'évaluation de la mise en œuvre du programme de Gouvernement. Elle va se focaliser sur les performances de tous les ministères, régies et offices publics dans la réalisation des objectifs et actions de leurs secteurs respectifs. Cette cellule technique sera mise en place sous l'autorité du Gouverneur de Province. Elle aura pour mission de suivre et évaluer la mise en œuvre de différentes actions programmées.

Présidée par le Gouverneur de Province, cette cellule comprendra :

- a. Le Vice-Gouverneur ;
- b. Les membres du Gouvernement provincial ;
- c. Quelques représentants de l'administration et des services techniques ;
- d. Les représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;
- e. Les représentants de la société civile et du secteur privé ;
- f. Les représentants des ETD ;
- g. Les représentants des Chefs coutumiers.

Cette Cellule suit la mise en œuvre du Programme et propose des actions correctrices.

Aussi, la collaboration entre les institutions suprêmes de la Province prescrit que l'Assemblée Provinciale prenne les dispositions pour un suivi minutieux de l'exécution du programme de Gouvernement. Sous cette lumière, le Gouvernement provincial propose une modalité conviviale, élégante et transparente de l'évaluation de la mise en œuvre du programme de Gouvernement par l'Assemblée Provinciale par une commission mixte. Ces travaux peuvent avoir lieu deux fois par an, au mois de juillet et de janvier.

Le Gouvernement provincial propose que les termes de références de ces travaux soient définis par les institutions.

Enfin, il sera institué des commissions d'évaluation du Programme d'Actions du Gouvernement Provincial au niveau des territoires et un Forum Provincial de Développement du Kasai Central, qui réunira chaque année les représentants de Commissions territoriales d'évaluation et toutes les institutions et services provinciaux ainsi que les forces vives de la Province pour évaluer la mise en œuvre du programme de développement de la Province et proposer des actions efficaces, correctives ou complémentaires.

CONCLUSION

Le Programme d'Actions du Gouvernement provincial du Kasaï Central pour la mandature 2019 – 2024 décliné ci-haut n'a pas l'ambition de résoudre tous les problèmes auxquels notre Province est confrontée depuis plusieurs années, et qui se sont multipliés et rendu complexe depuis quelques temps.

Il a néanmoins le mérite d'être pragmatique et ambitieux mais réaliste et réalisable.

Ce programme est porteur d'une vision ambitieuse avec des projets d'ampleur suffisante, vu la régression préoccupante de la Province du Kasaï Central.

C'est dans cette optique que le Gouvernement provincial propose ce programme, comme un parchemin de l'espoir d'une nouvelle existence collective. Une existence collective inspirée par un nouveau regard sur nous-mêmes et sur notre terroir.

Le programme dont la vision, les problèmes et potentialités, les objectifs stratégiques, les actions et les indicateurs sont présentés dans ce document, est un corpus de référents pour toute la communauté provinciale. Il propose les repères pour tous et pour le progrès de tous. Le Gouvernement provincial demande à chaque citoyen à son niveau, chaque organisation, chaque entreprise, chaque institution publique, privée ou internationale opérant dans la Province et dans tous les territoires, de s'approprier cet outil. Nous devons tous le capitaliser pour le progrès collectif.

Grâce à la mise en œuvre de ce programme, le Gouvernement provincial est fermement convaincu que nous pouvons ensemble sortir le Kasaï Central du gouffre dans lequel il se trouve plongé depuis plusieurs décennies, grâce au travail productif et à la contribution appréciable de tout un chacun.

Pour cela, notre Gouvernement ambitionne de mobiliser les filles et les fils de cette Province pour faire passer le Kasaï Central du terroir de la misère et des horreurs de la violence, des érosions abyssales, en havre de paix et foyer de production et de modernité au cœur de la RDC.

Nous sommes ainsi décidés à créer les conditions d'une vie meilleure pour tous les Kasaïens du Centre. Cette vision projette une existence collective moderne où la rectitude morale et intellectuelle ainsi que le sens de solidarité prévalent. Une Province du Kasaï Central où tous les enfants fréquentent des écoles décentes, la population productive se fait soigner dans des hôpitaux équipés en matériels et médicaments et offrent les soins de qualité. Une Province du Kasaï Central où les universités produisent des cadres compétents, les entreprises sont plus productives, les citoyens sont entrepreneurs et créatifs, et les institutions et leaders publics performants et transparents.

La responsabilité première de la matérialisation de ce programme incombe au Gouvernement provincial dont les autorités sont déterminées à déployer un leadership VOLONTARISTE et FORT. Celui-ci va mobiliser et inciter toutes les parties prenantes pour la concrétisation des programmes, projets et actions projetés.

Le Gouvernement provincial est persuadé que le rôle de l'Assemblée Provinciale et de chaque Honorable Député est absolument crucial pour la réussite de cette mission de la Renaissance du Kasaï Central. A cet effet, la convivialité, la solidarité, la coopération dans les limites des attributions de chaque institution, sont absolument indispensables pour réaliser ce mégaprojet programmatique. La libération individuelle, institutionnelle et collective des tares de la corruption, de l'impunité, des avidités indignes des leaders modernes, constituent une condition capitale et indispensable pour assurer la stabilité et la paix dont notre Province a besoin, afin de matérialiser cet ambitieux programme.

De même, le rejet des antivaleurs et tares de mépris de l'Etat par des personnes inciviques des villes aux villages, les abus des droits de l'homme par les agents de l'ordre et autres acteurs des renseignements, l'incivisme fiscal de certains opérateurs économiques, les tracasseries administratives et sécuritaires contre les investisseurs, seront combattues énergiquement par le Gouvernement provincial pour assurer la réalisation des objectifs de ce programme de Gouvernement.

Notre Gouvernement provincial est convaincu que la RDC est entrée véritablement dans une nouvelle dispensation du changement au sens de la perfection de tous et de toutes les institutions. Dans cette optique, notre vision-ambition exprime la ferme volonté de toute une Province de se remettre sur les rails de sa destinée stratégique, politique et économique au centre de la RDC.

Nous voulons voir nos enfants, nos jeunes, nos parents, vivant dans les conditions sociales modernes dignes des êtres humains créés à l'image de Dieu, en phase avec les percées mondiales contemporaines. Notre peuple meurtris, des villages entiers dévastés et leurs populations précarisées, sont autant des horreurs qui doivent nous mobiliser comme un seul homme pour écrire une nouvelle page de son histoire.

Une page de paix, d'unité et surtout de développement intégral !

ANNEXE I. STRUCTURE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

8 MINISTÈRES

1. 1. Ministère de l'Administration du Territoire, Ordre public, Décentralisation, Affaires coutumières, Coopération Interprovinciale et Régionale et Relations avec l'Assemblée Provinciale ;
- 2.
3. 2. Ministère du Plan, Infrastructures, Travaux Publics, Développement Rural, Reconstruction, Aménagement du Territoire, Affaires Foncières, Urbanisme, Habitat, Suivi des projets et Porte-Parole du Gouvernement ;
- 4.
5. 3. Ministère des Finances, Économie, Commerce, Portefeuille, Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;
- 6.
7. 4. Ministère des Mines, Énergie, Ressources hydrauliques, Hydrocarbures, Agriculture, Sécurité alimentaire, Elevage, Pêche, Environnement et Développement durable ;
- 8.
9. 5. Ministère de la Santé, hygiène et Assainissement, Action Humanitaire, Affaires sociales, Genre, Famille, et Enfants ;
- 10.
11. 6. Ministère de l'Éducation, Recherche Scientifique, Jeunesse, Sport, Loisirs, Culture, Arts, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté.
- 12.
13. 7. Ministère de la Justice, Droits et libertés fondamentaux, Fonction Publique, Travail, Emploi, Prévoyance Sociale, et Relations avec l'Assemblée provinciale ;
- 14.
15. 8. Ministère du Budget, Plan, Industrie, Petites et Moyennes Entreprises, Tourisme, Transports et Voies de Communication ;

ANNEXE II : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D' ACTIONS

Synthèse du Programme Gouvernemental 2019-2024				
N°	PILIERS	COUT EN USD	PROJETS PRIORITAIRES	ACTIONS 100 JOURS

I.	RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX	\$ 125.775. 000	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et caravanes de la paix, Renforcement des capacités des institutions provinciales et locales - Renforcement de la sécurité et la consolidation de la paix - Contribution à l'amélioration de l'administration de la justice et le respect des droits fondamentaux - Renforcement de l'administration provinciale et locale - Renforcement de la coopération interprovinciale - Promotion de la couverture totale de la Province en information, - Audits des comptes des finances de la Province, - Audits des marchés Publics de la Province, - Implémentation du service informatique, des statistiques et de reporting de la Province, - Informatisation des services finances /chaîne des dépenses et renforcement des capacités des ressources humaines, - Fiabilisation des marchés publics (Préparation, publication et gestion des processus de passation des marchés) 	Six (6) caravanes de la paix, formation et installation des comités de la jeunesse de la paix et de développement, construction des premiers postes police de proximité, acquisition des vélos et motos pour les groupements, les services judiciaires, et secteurs, réhabilitation avec équipement du centre médical de la prison centrale de Kananga, Audits des services mobilisatrices des recettes de la province, Rationalisation des marchés publics, réhabilitation des édifices publics du gouvernorat et Assemblée Provinciale, Informatisation des services publics
II.	DEVELOPPEMENT DES SECTEURS PRODUCTIFS	\$ 141 .600. 000	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'agriculture et lutte contre l'insécurité alimentaire, - Développement de l'agro-industrie, 	Lancement des campagnes agricoles et projet café du Kasaï, acquisition des semences améliorées et

			<ul style="list-style-type: none"> - Rationalisation de l'exploitation minière et pétrolière, - Développement de l'industrie cimentière et des matériaux de construction, - Promotion du secteur touristique et de l'éco-tourisme, - Construction du musée de la Constitution de Luluabourg, relance de la production agro-pastorale, - promotion de la pêche et de la pisciculture, création du Fonds Provincial de la promotion agricole, - Création des pharmacies vétérinaires et abattoirs modernes, - Création d'une Agence Provinciale de Tourisme 	<p>généiteurs des races améliorées pour l'élevage familiale, construction des pharmacies vétérinaires pilotes, renforcement des services techniques d'encadrement et de recherche agricole de la production agricole, création du fonds provinciale de l'appui à l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture, la création du Fonds Provincial de micro-finances pour la promotion des AGR des femmes, des filles et l'entreprenariat des jeunes, l'appui au développement des cultures maraichères et aux cultures pérennes.</p>
III.	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DE BASE	\$ 1. 820. 680 000	<ul style="list-style-type: none"> - Relance de la construction du barrage hydroélectrique de Katende, - Construction de 5 micro barrages hydroélectriques dans les territoires, - Acquisition de 6 microcentrales solaires pour les territoires, Evaluation de MEGATRON et ENERKAC avec renforcement de gestion, 	<p>Relancer le dossier avec le Gouvernement Central et les partenaires, Pour les cinq micro barrages hydroélectriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -identifications des sites, études, montage des dossiers techniques et appels d'offres, préparation requêtes auprès des partenaires;

			<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'adduction d'eau potable dans les agglomérations de 10 à 20.000 habitants dans les 5 Territoires, - Acquisition de 7 ateliers et travaux de forages avec équipements en pompes manuelles des groupements, secteurs et villages de 500 à 2500 habitants, approvisionnement en eau potable de 60 agglomérations de 3000 à 10000 habitants (forages et bornes fontaines), - Projets routes RN1/Kamwasha/Bulungu-Kananga-Mukamba/Mbuji Mayi et Kananga-Bilomba-Kalamba-Mbuji avec ports secs à Matamba et Kalamba Mbuji. - Réhabilitation de 1500km des routes provinciales et de 2000km routes de desserte agricole :(1) Demba:350km, (2)Dibaya:340km, (3) Dimbelenge : 350km,(4) Kazumba:350km, (5) Luiza:450km,(6) Hinterland de Kananga:160km); - Acquisition des équipements et matériels des travaux ainsi que de contrôle; - Réhabilitation et entretien Tronçon Kakenge-Bena Leka-Demba-Kananga-Tshimbulu-Kamponde-Lubi (270km) et réhabilitation de la Route Bif RN 39 -Luiza-Frontière Haut Lomami; Luiza – Masuika ; Luiza – Luambo ; Kamponde – Yangala – Luiza ; Bulungu – Kafuba – Kazumba – Ndekesha – Mombele ; Kambundji – Kazumba Centre ; Tshibala – Kalomba – Lunyeka ; Dibatayi – Kasuku (rivière Kasai) 	<p>Pour les 5 Micro centrales solaires: Etudes, dossiers d'appel d'offres, préparation des requêtes de financement;</p> <p>Pour MEGATRON et ENERKAC: Evaluation de la situation du financement et des accords de partenariat, mise en place des nouveaux mécanismes de gestion, relance des activités ;</p> <p>Pour l'eau potable: acquisition de 7 ateliers de forage et équipements , préparation des dossiers d'appel d'offres, commandes pour acquisition; Lancement des travaux de 13 sites, processus d'appel d'offres pour 8 sites, Création d'une agence/société provinciale de gestion et approvisionnement d'eau potable en milieu rural et semi-urbain du Kasai central (étude en cours modèle partenariat PP et ASUREP), Etudes et évaluation des travaux d'urgence de lutte</p>
--	--	--	--	---

			<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de voirie, - Lutte antiérosive, - Assainissement et salubrité publique à Kananga ainsi que dans les 5 territoires; - Travaux de modernisation de la voirie/bétonnage, asphaltage et pavages des rues ; - Gestion des déchets solides urbains; - Sécurisation foncière : - Lutte contre les constructions anarchiques et spoliation des espaces publics, des biens immobiliers de l'Etat, - Numérisation du cadastre, - Plans d'aménagements urbains, - Projet d'amélioration de l'habit avec l'acquisition des presses et ateliers de briques stabilisées et cuites, - Modernisation de l'aéroport de Lungandu/Kananga, - Aménagement des aérodromes dans les Territoires, - Appui à la réhabilitation des infrastructures ferroviaires, des matériels et de la voie ferrée ? - Construction de nouvelles cités modernes à Kananga (Bena Mande, Matamba, Tambwe St Bernard), Luiza 	<p>antiérosive, de la RN40 et Route Bif RN39-Luiza-Frontière Katanga, acquisition des équipements et matériels de travaux, acquisition des ateliers et presses des briques stabilisées et cuites, études et acquisition des matériels pour le Centre d'enfouissement Technique et gestion des déchets; Mise en place des commissions de lutte contre la spoliation des terrains, immeubles publics et constructions anarchiques</p>
--	--	--	---	---

			(Kalamba-Mbuji), Kazumba (Bilomba), Dimbelenge (Munkamba), Dibaya (Tshimbulu, Bunkonde), Demba (Bena Leka), (Luiza Ville, Kalamba-Mbuji, Masuika, Yangala, Luambo), Kazumba (Kazumba Cité, Bulungu, Kafuba, Bilomba, Ndekesha, Tshibala II, Kalomba), Dimbelenge (Munkamba, Bana ba Ntumba, Katende, Mashala), Dibaya (Tshimbulu Ville, Bunkonde, Lubondaie, Kamponde, Kamutanga, Tshikula, Tshidimba, Katubue), Demba (Demba cité, Bena Leka, Bakuakenga, Tshibambula, Kabuluanda, Zapo Zapo, Beya Buanga, Bakua Mbuyi).	
IV.	DEVELOPPEMENT SOCIAL ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES	\$ 162. 975 .000	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de l'Université moderne du Kasai, - Appui à la réforme de l'ISP en Université Pédagogique, de l'ISDR, - Construction des 7 écoles techniques pilotes et appui à la réhabilitation de l'ITPROKA, - Réhabilitation de l'ITIKA, de l'ITA Tshibashi et de l'ITAV Kamponde, - Octroi des bourses provinciales d'excellence pour études à l'étranger et aux meilleurs lauréats de la Province, - Réhabilitation et opérationnalisation de la morgue de l'HP de Kananga ; - Réhabilitation des HGR dans les 5 territoires et la ville de Kananga, - Acquisition de 5 ambulances et hôpitaux mobiles de campagnes, - Création des mutuelles de santé pour les enseignants, agents publics et communautés rurales, - Construction de postes de santé au niveau des groupements et secteurs, 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes et concours d'architecture pour la construction de l'université, - Octroi des bourses d'excellence aux 10 meilleurs lauréats, - Réhabilitation et opérationnalisation de la morgue de l'HGR de Kananga, - Acquisition de 7 ambulances, - Mise à disposition de terrain et lancement des travaux du stade Ndaye Mulamba, - Création Coopérative Projets Café et acquisition de 30

			<ul style="list-style-type: none"> - Construction des maisons de la femme pour le genre et mise en place des microcrédits pour les AGR des femmes, jeunes filles et entrepreneuriat des jeunes, - Construction du stade omnisport Ndaye Mulamba et appui aux sports scolaires, - Création de la coopérative agricole Projets café du Kasai, soja, maraichages, Centres de Construction des centres de référence de dialyse et maladies universelles, - Appui au Programme de lutte contre le VIH/SIDA, Construction d'une banque de sang (centres de transfusion sanguine), Construction de l'INPP Kananga, construction des bibliothèques scolaires, Projet agrobusiness et entrepreneuriat des jeunes. 	<p>tracteurs et 10 camions d'évacuation des produits agricoles,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des géniteurs des races améliorées pour l'appui aux petits élevages (chèvres, poules, canards et lapins), cultures maraichères, organisation des tournois des jeunes, - Etudes des réhabilitation des ITA Tshibashi et Kamponde, acquisition équipements et matériels de l'ITPROKA, Programm e d'appui au rattrapage scolaire et à la réduction des coûts de l'enseignement de base,
--	--	--	--	--

V.	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DURABLE DU CADRE DE VIE	\$ 13 .500. 000	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de Reboisement, - Création des ceintures vertes et parcs à Bois, - Gestion des déchets solides urbains, - Formation et mise en place des comités locaux et des Unités Spéciales de la Police dans le cadre du suivi et de la surveillance environnementale, - Développement et protection des forêts communautaires, - Appui aux travaux communautaires de Lutte antiérosive et protection des sols, 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes d'aménagement, acquisition de semences, aménagement des pépinières, création des zones de reboisement, parcs à bois, - Etudes de construction du Centre d'enfouissement technique de Kananga (ramassage, recyclage, valorisation et élimination des déchets solides urbains), - Inventaire, Etudes d'aménagement et mécanismes participatifs de protection.
Coût Total du Programme \$ 2. 264 .530. 000				

ANNEXE III : LISTE DES PROJETS PRIORITAIRES

SYNTHÈSE DU PROGRAMME D' ACTIONS : LISTE DES PROJETS						
N°	PROJET	LOCALISATION	COUT EN USD	DELAI	ACTIONS 2019	FINANCEMENT
PILLIER I - RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX						
1.1.	Gouvernance politique, sécuritaire, judiciaire et administrative					
1.1.1	Sensibilisation et consolidation de la paix	Tous les 5 territoires et quartiers de la Ville de Kananga	\$ 1 000 000,00	6 mois	6 caravanes de la paix, formation et installation des 1000 comités de la jeunesse de la paix et de développement	Province et Partenaires Monusco
1.1.2	Construction de 1000 postes commissariats de la police de proximité prioritaires	Tous les secteurs, groupements, quartiers et territoires de la Ville de Kananga	\$ 10 000 000,00	1 an	construction de 100 premiers postes police de proximité	Province/ partenaires Monusco
1.1.3	Construction de 3000 bureaux et maisons des groupements, quartiers et secteurs	Tous les territoires, quartiers de 2 Villes	\$ 90 000 000,00	5 ans	5 bureaux secteurs/territoires et 10 quartiers	Participation communautaire, Province et partenaires
1.1.4	Acquisition 2000 vélos et 50 motos pour les groupements, secteurs, quartiers et 10 pickup up territoires/communes	Tous les territoires, quartiers de 2 Villes	\$ 625 000,00	2 ans	2000 vélos et 50 motos	Province et Gouvernement Central
1.1.5	Construction des 10 Tripaix, 5 tribunaux pour enfants et acquisition de 20 motos pour les magistrats	5 Territoires et 2 Villes	\$ 1 050 000,00	5ans	Acquisition 5 motos	Province, Gouvernement Central et Partenaires
1.1.6	Construire des établissements de garde et d'encadrement d'enfants en conflit avec la loi (EGEE)	Deux villes	\$ 3 000 000,00	5 ans	dortoirs, mécanismes d'encadrement, entretien, microprojets de réinsertion	Province, Gouvernement Central et Partenaires
1.1.7	Réhabilitation de la prison centrale de Kananga/Projet de Rééducation et réinsertion sociale	Ville de Kananga	\$ 1 000 000,00	2 ans	Etudes, Dossiers d'appel d'offres et réhabilitation du centre médical	Province, Gouvernement Central et Partenaires

1.1.8	Réhabilitation/reconstruction des prisons des territoires/Projet de Rééducation et réinsertion sociale	5 Territoires et Ville de Tshimbulu	\$ 1 200 000,00	5 ans	Etudes, concours architectures, réhabilitation centres de santé, préparation DAO	Province, Gouvernement Central et Partenaires
1.1.9	Réhabilitation/construction des bâtiments publics	5 Territoires et les deux villes	\$ 8 500 000,00	5 ans	études, matériel informatique, réhabilitation résidence du Gouverneur et du Gouvernorat, réhabilitation de l'Assemblée provinciale	Province, Gouvernement Central et Partenaires
1.1.10	Appui à la décentralisation et formation du personnel agent public de l'Etat	5 Territoires et les deux villes	\$ 1 000 000,00	5 ans	Sensibilisation, promotion, ateliers de formation, conférences, installation des commissions de la territoriale et des comités provinciaux, documentation	Province, Gouvernement Central et Partenaires
1.1.11	Mise en place du Programme Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (DDR)	Tous les Territoires et les deux villes	\$ 5 000 000,00	5 ans	Sensibilisation, promotion, ateliers de formation, conférences, installation des antennes, mécanismes de réinsertion, redynamiser les CLPD	Province, Gouvernement Central et Partenaires
Sous-total 1.1.						
1.2.	Gouvernance économique et financière					
1.2.1.	Audit des comptes	Tous les Territoires et les deux villes	\$ 300 000,00	5 ans	Audit des comptes au 30 avril 2019/situation de référence, mise en place de la Cellule d'audit suivi et évaluation (équipement des bureaux, recrutement personnel, etc.)	Province
1.2.2.	Audit des régies financières	PROVINCE	\$ 100 000,00	5 ans	Audit des comptes au 30 avril 2019/situation de référence	Province
1.1.3	Informatisation des services finances /chaîne des dépenses et renforcement des capacités	Province, Villes et territoires	\$ 200 000,00	5 ans	Informatisation province et villes	Province et Partenaires
1.1.4	Implémentation du service d'information et statistique de reporting suivi-évaluation de la Province	Province	\$ 200 000,00	5 ans	Installation du système province, territoires et villes	Province et Gouvernement Central (INS/plan)
1.1.5	Audit des marchés publics	Province	\$ 100 000,00	5 ans	Audit des comptes au 30 avril 2019/situation de référence	Province
1.1.6	Préparation, publication et gestion des processus de passation des marchés	Province	\$ 500 000,00	5 ans	Processus marchés 100 jours	Gouvernement Central, Province et Partenaires
1.1.7	Campagne d'éducation au civisme fiscal, mise en place d'amélioration du climat des affaires et des investissements	Province	\$ 2 000 000,00	5 ans	Démarrage, formation fiscalité et droit fiscal, droit OHADA, création antenne du Guichet unique de création d'entreprise, 1er Forum économique du Kasai Central, Forum des	Gouvernement Central, Province et Partenaires

					opportunités d'affaires et des investissements offertes par le Kasai Central	
Sous-total 1.2						
TOTAL PILIER I						
PILIER II - DEVELOPPEMENT DES SECTEURS PRODUCTIFS						
2.1.	Développement de l'agriculture et lutte contre l'insécurité alimentaire					
2.1.1.	Projet café du Kasai	5 territoires et 2 villes	\$ 2 800 000,00	5 ans	Acquisition et Fourniture des semences/aménagement pépinières, création de la Coopérative caféière du Kasai et plantation des premiers 500.000 caféiers	Province et Partenaires
2.1.2.	Projet d'appui au développement des palmiers à huile	5 territoires et 2 Villes	\$ 3 000 000,00	5 ans	acquisition des semences, aménagement des pépinières et plantation des 500.000 premiers palmiers	Province, INERA, FAO et Partenaires
2.1.3	Projet de promotion du soja	5 Territoires et 2 Villes	\$ 1 000 000,00	5 ans	acquisition des semences et appui à 5000 agri multiplicateurs	Province, FAO et Partenaires
2.1.4	Projet de lutte contre l'insécurité alimentaire au Kasai	5 territoires et hinterlands 2 villes	\$ 3 500 000,00	5 ans	Acquisition des semences améliorées des maïs, manioc, patates douces et haricots, appui à la création d'une coopérative agricole du Kasai, acquisition des 30 tracteurs agricoles et 10 camions, première saison agricole	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.1.5	Appui à la promotion des cultures maraîchères	Hinterland de Kananga, Tshimbulu, Luiza et Demba	\$ 3 500 000,00	5 ans	Acquisition des semences améliorées, sélection, formation et appui à 20 associations des maraichers	Province et Partenaires (FAO, Nutrition/santé, etc.)
2.1.6	Appui à la promotion des petits élevages	5 territoires et hinterlands 2 villes	\$ 1 000 000,00	5 ans	acquisition et Fourniture des espèces améliorées des poules, canards, chèvres et lapins, appui à 50.000 premiers ménages	Province, Partenaires
2.1.7	Redynamiser les services techniques d'appui à la production agricole	5 Territoires et les deux villes	\$ 1 000 000,00	5 ans	Créer 7 Foyers Agricoles Modernes Pilotes, Redynamiser les 02 centres de production et d'adaptation des semences améliorées (CAPSA), appui à la vulgarisation agricole, appui au service de santé animale, appui à l'entrepreneuriat des jeunes (agri	Province, Gouvernement Central, Partenaires

					business)	
2.1.8	Création du Fonds Provincial de Promotion Agricole (crédits, appui à l'agro-industrie, petites unités de transformation et conservation, etc.)	Kananga et antennes dans les 5 Territoires	\$ 25 000 000,00	5 ans	Promotion des Activités Génératrices des Revenus (AGR) des femmes et des jeunes, appui aux crédits agricoles, caisses communautaires, etc.	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.1.9	Appui au développement de la pisciculture et de la pêche	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$ 2 100 000,00	5 ans	Acquisition des intrants de pêche, vulgarisation et promotion de la pisciculture familiale dans 7 sites pilotes dans chaque territoire et au niveau des villes	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.1.10	Création des pharmacies vétérinaires et abattoirs modernes	Tous les Territoires et les deux villes	\$ 2 100 000,00	5 ans	Construction de 10 premiers abattoirs et 10 premières pharmacies vétérinaires	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.1.11	Création d'un Parc agroindustriel Pilote	Hinterland de Kananga	\$ 20 000 000,00	5 ans	Identification du site, études et montage de projet	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.1.12	Ferme Présidentielle de Lumbudi	Dibaya	\$ 20 000 000,00	5 ans	Etudes, montage du projet, relance des activités	Province, Gouvernement Central, Partenaires
Sous-total 2.1.						
2.2.	Rationalisation de l'exploitation minière et pétrolière					
2.2.1	Construction de la Cimenterie du Kasai Central	Kananga/Nkoko, Ntenda/Tshikula ou Lubi/Dibaya	\$ 5 000 000,00	5 ans	Etudes, montage des dossiers financiers et recherche des financements (partenariat)	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.2.2	Actualisation de la cartographie minière du Kasai Central	5 territoires	\$ 2 000 000,00	1 an	Etudes, recherches, prospections et certification des réserves minières	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.2.3	Elaboration du plan d'industrialisation de la Province	5 territoires et deux villes	\$ 100 000,00	1 an	Préparation des Dossiers d'appel d'offres et recrutement du consultant	Province et Gouvernement Central
2.2.4	Appui à l'encadrement du secteur minier (professionnalisation du secteur artisanal, appui aux coopératives minières, appui à la transformation)	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$ 1 000 000,00	5 ans	Identification des exploitants artisanaux, opérationnalisation et organisation des exploitants des coopératives minières,	Province, Gouvernement Central, Partenaires
Sous-total 2.2.						
2.3.	Promotion du secteur touristique					
2.3.1	Aménagement des sites	Tous les 5	\$ 5 000 000,00	5	Etudes, lancement des travaux	Province,

	touristiques, historiques	territoires et les deux villes		an s		Gouvernement Central, Partenaires
2.3.2	Création d'une Agence Provinciale de Tourisme	Kananga	\$ 1 000 000,00	5 an s	Construction et équipement	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.3.3	Construction d'un Centre de conférences et d'affaires de Kananga	Kananga	\$ 3 000 000,00	5 an s	Etudes, montage du projet, lancement des travaux	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.3.4	Aménagement des parcs récréatifs publics	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$ 2 000 000,00	5 an s	Etudes, lancement des travaux	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.3.5	Construction du musée de la Constitution de Luluabourg	Kananga	\$ 2 500 000,00	5 an s	Etudes, mobilisation des ressources, lancement des travaux	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.3.6	Projet d'appui au développement touristique (Lac Mukamba, Lac Fwa et Katende)	Dimbelenge et Kazumba	\$ 30 000 000,00	5 an s	Etudes, mobilisation des ressources, création des zones touristiques spéciales (ZTS) lancement des travaux	Province, Gouvernement Central, Partenaires
2.3.7	Projet de création de parc animalier de Bushimaie/Yangala	Luiza	\$ 5 000 000,00	5 an s	mobilisation des ressources, lancement des activités	Province, Gouvernement Central, Partenaires
Sous-total 2.3						
TOTAL PILIER II						
PILIER III - MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DE BASE						
3.1.	Energie					
3.1.1	Construction de la Centrale de Katende	Ville de Kananga	\$ 280 000 000,00	5 an s	Relance des travaux	Province, Gouvernement Central et Partenaires
3.1.2	Construction des micro barrages hydroélectriques	5 territoires et hinterlands 2 villes	\$ 40 000 000,00	5a ns	identifications des sites, études, montage des dossiers techniques et appels d'offres, préparation requêtes auprès des Partenaires	Province, Gouvernement Central (Projet du micro barrages Ministère de l'énergie, BAD, KFW-Allemagne, etc.)
3.1.3	Acquisition de mini-centrales solaires pour bureaux des territoires et mairie de Tshimbulu	5 territoires et 1 ville	\$ 500 000,00	3a ns	Etudes, dossiers d'appel d'offres, préparation des requêtes de financement	Province, Partenaires et Gouvernement Central (Projet de micro centrales/Mini-

						Energie)
3.1.4	Evaluation et relance des activités des Projets MEGATRON et ENERKAC	Ville de Kananga	\$ 1 000 000,00	1 an	Evaluation de la situation du financement et des accords de partenariat, mise en place des nouveaux mécanismes de gestion, relance des activités	Gouvernement Central, Province et Partenaires
3.1.5	Réhabilitation des centrales thermiques de la SNEL, SNCC et REGIDESO	Ville de Kananga	\$ 5 000 000,00	5 ans	Evaluation de l'état des lieux, mise en place des mécanismes de gestion et relance des activités	Gouvernement Central, Province et Partenaires
3.1.6	Appui à la promotion de l'énergie renouvelable en milieu rural (hydro générateur, biomasses, éolien, biogaz, etc.)	Tous les territoires et hinterland des deux villes	\$ 10 000 000,00	5 ans	identifications des sites, études, montage des dossiers techniques et appels d'offres, préparation requêtes auprès des Partenaires	Gouvernement Central, Province et Partenaires
Sous-total 3.1.						
3.2.	Eau potable					
3.2.1	Approvisionnement en eau de 21 sites mini-réseaux (agglomérations de 10 à 20.000 habitants)	5 territoires et hinterlands 2 villes	\$ 12 600 000,00	3 ans	Lancement des travaux de 13 sites, processus d'appel d'offres pour 8 sites, Création d'une agence/société provinciale de gestion et approvisionnement d'eau potable en milieu rural et semi-urbain du Kasai central (étude en cours modèle partenariat PP et ASUREP)	Gouvernement Central et Partenaire (BAD)
3.2.2	Acquisition de 7 ateliers de forage, matériels des études hydrogéologiques, mini-laboratoires d'analyse de potabilité de l'eau et travaux des mini réseaux en milieu rural et périurbain (mini réseaux avec châteaux d'eau et bornes fontaines, agglomérations de 3000 à 10.000 habitants)	5 territoires et hinterland des deux villes	\$ 12 420 000,00	5 ans	acquisition 7 ateliers de forage et équipements, préparation des dossiers d'appel d'offres, commandes pour acquisition	Province, Gouvernement Central et Partenaires
3.2.3	Forages avec équipements pompes manuelles, aménagement des sources en milieu rural (agglomérations de 100 à 2500 habitants)	5 territoires et hinterlands 2 villes	\$ 10 000 000,00	5 ans		
3.2.4	Création de l'Agence provinciale de l'eau et assainissement en milieu rural et périurbain	Kananga et antennes dans les 5 Territoires	\$ 1 000 000,00	2 ans	Etudes, adoption des textes réglementaires	Province, Gouvernement Central et Partenaires
Sous-total 3.2.						

3.3.	Infrastructures de transport et voies de communication					
3.3.1	Travaux des routes de desserte agricole					
3.3.1.1	Réhabilitation et entretien de 2000 km des routes de desserte agricole : Travaux semi-mécanisés (HIMO)	(1) Demba:300km, (2)Dibaya:300km, (3)Dimbelenge :350km, (4) Kazumba:350km, (5) Luiza:400km, (6) Hinterland de Kananga:300km	\$ 16 000 000,00	5ans	Evaluation des travaux, Dossiers d'appel d'offres, mise en place des mécanismes d'entretien	FONER, Province, Gouvernement Central, Partenaires
3.3.1.2	Acquisition des équipements et matériels des travaux des routes de desserte agricole	30 compacteurs d'une tonne, 10 camions BB de 6 tonnes, matériels aratoires, 10 bétonnières de 1 mètre cube, 10 groupes électrogènes, 10 aiguilles vibrantes, 10 kits matériels d'étude et contrôle	\$ 2 560 000,00	5ans	Préparation des Dossiers d'appel d'offres, acquisition des équipements et matériels des travaux	Province, Gouvernement Central, FONER, Partenaires
3.3.1.3	Construction des infrastructures de commercialisation (marchés ruraux, dépôts, quais)	Tous les 5 territoires et hinterlandes des deux villes	\$ 10 000 000,00	5ans	identification des sites, études, montage des dossiers de financement	Gouvernement Central, Province et Partenaires
	Sous total 3.3.1	\$ 28 560 000,00				
3.3.2.	Travaux des Routes Nationales et Provinciales Prioritaires					
3.3.2.1	Route National n°1 (340 Km	Tronçon	\$544 000 000,00	5	Etudes, montage des dossiers de	Gouvernement

	avec infrastructures connexes)	Kaluebo - Kananga - Munkamba/Mbuji Mayi		ans	financement	Central, FONER, Partenaires (BAD, Union Européenne, Banque Mondiale)
3.3.2.2	Route Nationale RN 39 Kananga - Bilomba - Kalamba Mbuji (230 Km avec infrastructures connexes)	Kananga/Matamba, Bilomba, Kalamba Mbuji, Frontière Angola	\$368 000 000,00	5ans	Suppression des passes difficiles Programme 100 jours PR, suivi des études et financement des travaux de construction en dur et Lancement des travaux	Gouvernement Central, FONER, Partenaires (BAD, Union Européenne, Banque Mondiale, BADEA/Banque Arabe, Partenaires PP)
3.3.2.3	Construction d'un port sec et infrastructures douanières à Muenya Mbulu/Kalamba-Mbuji	Kananga/Matamba, Kalamba Mbuji	\$20 000 000,00	5ans	Etudes, montage des dossiers de financement	Gouvernement Central, FONER, OGEFREM, Partenaires (BAD, Union Européenne, Banque Mondiale, BADEA/Banque Arabe, Partenaires PP)
3.3.2.4	Routes Nationales RN 40 et RN 41 (épine dorsale le long de la voie ferrée)	Réhabilitation et entretien Tronçon Kakenge - Bena Leka - Demba - Kananga - Tshimbulu - Kamponde - Lubi (270 km)	\$43 500 000,00	5ans	Travaux d'urgence suppression et stabilisation des passes difficiles, études et préparation des dossiers de financement	Province, Gouvernement Central, FONER, Partenaires
3.3.2.5	Bif RN49-Luiza-Frontière Lualaba	Kazumba/Luiza (200 Km avec infrastructures connexes)	\$60 000 000,00	5ans	Travaux d'urgence (suppression et stabilisation des passes difficiles), études et préparation des dossiers de financement	Province, Gouvernement Central, FONER et Partenaires
3.3.2.6	Réhabilitation de la voie ferrée et infrastructures connexes	Demba, Kananga et Dibaya	\$30 000 000,00	5ans	Travaux d'urgence (réhabilitation et renouvellement des matériels et de la voie)	Gouvernement Central, SNCC, Province et Partenaires
3.3.2.7	Travaux de réhabilitation de 1500 Km des routes provinciales	Tous les 5 Territoires	\$18 750 000,00	5ans	Travaux d'urgence (suppression et stabilisation des passes difficiles), études et préparation des dossiers de	Gouvernement Central, Province et Partenaires

					financement	
3.3.2.8	Renforcement des capacités de l'OVD, l'Office des routes, la DVDA, Laboratoire provincial des travaux publics et la Commission Provinciale Routière	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$10 000 000,00	5 ans	Travaux d'urgence (réhabilitation et renouvellement des matériels, réhabilitation et équipement des bureaux et ateliers, réhabilitation du centre de formation et du laboratoire, renforcement des capacités des ressources humaines)	Province, Gouvernement Central, FONER et Partenaires
	Sous total 3.3.2.	\$1 094 250 000				
3.3.3.	Infrastructures des voiries, lutte anti érosive, gestion des déchets solides et transport					
3.3.3.1	Travaux de voirie en terre battue (gravillonnage) et pavages	Cités/Chefs-lieux territoires (10kmx5), Ville de Tshimbulu (15km) et voirie secondaire de Kananga (50km)	\$ 13 200 000,00	5ans	Travaux d'urgence suppression et stabilisation des passes difficiles, études et préparation des dossiers de financement	Province, Gouvernement Central, FONER et Partenaires
3.3.3.2	Travaux d'assainissement et construction des ouvrages de drainage de la voirie en terre	Cités/Chefs-lieux territoires (10kmx5), Ville de Tshimbulu (15km) et voirie secondaire de Kananga (50km)	\$ 5 500 000,00	5ans	Travaux d'urgence suppression et stabilisation des passes difficiles, études et préparation des dossiers de financement	Province, Gouvernement Central, FONER et Partenaires
3.3.3.3	Travaux de lutte antiérosive de Kananga	Travaux des ouvrages de drainage et de lutte anti-érosive à Kananga	\$ 25 000 000,00	5ans	Travaux d'urgence et stabilisation des sites à haut risque, études et préparation des dossiers de financement	Province, Gouvernement Central, FONER et Partenaires
3.3.3.4	Travaux de modernisation de la voirie/bétonnage, asphaltage et pavages	Ville de Kananga (50km),ville de Tshimbulu	\$ 48 000 000,00	5ans	Travaux d'urgence et stabilisation des sites à haut risque, études et préparation des dossiers de financement	Province, Gouvernement Central, FONER et Partenaires

		(10Km), cités de Luiza, Kazumba, Demba et Dimbelenge (50km)				
3.3.3.5	Projet d'appui au transport urbain et rural (bus urbains, tricycles, camions de transport rural/allègement corvée bayanda)	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$ 5 400 000,00	5 ans	Montage des dossiers financiers, réhabilitations des bus TRANSKAC	Gouvernement Central, Province et Partenaires
	Sous Total 3.3.3	\$ 97 100 000,00				
3.3.4.	Infrastructures aéroportuaires					
3.3.4.1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires de Lungandu	Kananga	\$ 150 000 000,00	5 ans	Etudes, montage des dossiers de financement, urgence de la réhabilitation d'un salon VIP	Gouvernement Central, Province et Partenaires
3.3.4.2	Construction de nouveaux aérodromes	5 Territoires, Munkamba, Tshimbulu, Kalamba-Mbuji	\$ 10 000 000,00	5 ans	Etudes, montage des dossiers de financement	Gouvernement Central, Province et Partenaires
	Sous-total 3.3.4.	\$ 160 000 000,00				
Sous-total 3.3.						
3.4.	Urbanisme et habitat					
3.4.1	Sécurisation Foncière, Projet de Lutte contre les constructions anarchiques, occupation des emprises des voies de communication, spoliation des terrains publics, Sécurisation des titres de propriété et patrimoine immobilier de l'Etat	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$ 2 000 000,00	5 ans	Numérisation du cadastre, recensement des édifices publics, vulgarisation de la législation foncière, de l'urbanisme et habitat ainsi que leurs mesures d'application, Création et Installation de la Commission Provinciale de lutte contre les constructions anarchiques.	Province, Gouvernement Central, Partenaires (ONU Habitat et Banque Mondiale)
3.4.2	Elaboration des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, d'occupation de sol et de lotissement 'Maitrise de l'expansion désordonnée des villes Kananga, Tshimbulu et Chefs-lieux des territoires)	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$ 4 250 000,00	5 ans	Appel d'offres, acquisition des presses/ateliers des briqueteries et études plans types, appui à la construction de 5000 logements modernes	Province, Gouvernement Central (Banque de l'Habitat, FPI) ONU-Habitat, Partenaires

3.4.3	Projet de logements sociaux et amélioration de l'habitat rural	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$ 10 000 000,00	5 ans	Acquisition des ateliers des briqueteries (briques stabilisées et cuites)	Province, Gouvernement Central (Banque Mondiale, PNUD, BAD, Banque de l'Habitat) ONU-Habitat
3.4.4	Construction des cités modernes	Kananga (Bena Mande, Matamba, Tambwe St Bernard), Luiza (Kalamba-Mbuji), Kazumba (Bilomba), Dimbelenge (Munkamba), Dibaya (Ishimbulu, Bunkonde), Demba (Bena Leka)	\$ 50 000 000,00	5 ans	Identification des sites, Etudes, Montage de dossiers de financement	Gouvernement Central, Province et Partenaires
3.4.5	Modernisation de la tribune de l'indépendance et du Boulevard de l'Indépendance	Kananga	\$ 3 000 000,00	5 ans	études, montage des dossiers financiers	Province, Gouvernement Central, Partenaires (PPP) et diaspora
Sous-total 3.4						
TOTAL PILIER III						
PILIER IV - DEVELOPPEMENT SOCIAL ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES						
4.1.	Volet Renforcement des services d'éducation et de formation de qualité					
		(1) Site Faculté Agro-industrie: Tshibashi(3) site Faculté de Génie Civil :	\$ 3 000 000,00	5 ans	Etudes et concours d'architectures, Choix des sites, travaux préparatoires	Province, partenariat Asie-Canada-Europe

4.1.1	Construction de l'Université Moderne du Kasai (5 facultés)	Constructions , Electromécanique, Nouvelles Technologies de l'Information et le numérique: Kananga				
		(2) Site faculté de Génie Civil : Constructions , Electromécanique, Nouvelles Technologies de l'Information et le numérique: Kananga	\$ 3 000 000,00	5a ns	Etudes et concours d'architectures, Choix des sites, travaux préparatoires	Province, partenariat Asie-Canada- Europe
		(3) site faculté des mines et environnement et faculté de Sciences Pharmaceutiques et Médecine : Tshimbulu	\$ 3 000 000,00	5a ns	Etudes et concours d'architectures, Choix des sites, travaux préparatoires	Province, partenariat Asie-Canada- Europe
		(4) Site faculté de Génie Commercial et Economie de Développement International : Munkamba	\$ 250 000,00	5a ns	10 lauréats	Province, partenariat Asie-Canada- Europe

		(5) Site faculté Sciences Politiques et Droit des Affaires : Luiza	\$ 3 500 000,00	5 ans	Etudes et concours d'architectures, Choix des sites, travaux préparatoires	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.1.2	Bourses annuelles d'études d'excellence à aux 10 meilleures étudiants (5 licences et 5 graduats) de la Province	2 Villes	\$ 25 000,00	5 ans	Octroi 15 bourses d'Excellence Exetats 2019	Province et Partenaires
4.1.3	Bourses annuelles d'études d'excellence à l'étranger aux 15 meilleurs lauréats de plus de aux examens d'Etat	5 Territoires et 2 Villes	\$ 1 000 000,00	5 ans	Octroi 15 bourses d'Excellence Exetats 2019	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.1.4	Construction de 7 Ecoles techniques modernes pilotes	5 Territoires et 2 Villes	\$ 1 400 000,00	5 ans	Identification des sites, études et travaux préparatoires	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.1.5	Réhabilitation, équipements de l'ITA Tshibashi et Kamponde	Tshibashi et Kamponde	\$ 1 000 000,00	2 ans	Etudes, montage des dossiers financiers et recherche des financements (partenariat)	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.1.6	Appui à la reforme et la réhabilitation de l'ISDR	Tshibashi	\$ 1 000 000,00	5 ans	Etudes, préparation DAO et acquisition manuels des bibliothèques	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.1.7	Réhabilitation et Appui à la réforme de l'isp- Vers l'Institut Facultaire des sciences de l'éducation et pédagogique technique	Kananga	\$ 3 000 000,00	5 ans	Etudes, préparation DAO et acquisition manuels des bibliothèques	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.1.8	Reconstruction de 60 écoles primaires/ double vacation avec humanités détruites pendant les troubles (720 salles de classes,60 bureaux équipés avec mobiliers et énergies solaires, 120 blocs sanitaires avec eau potable)	5 Territoires et 2 villes	\$ 18 000 000,00	5 ans	Etudes, préparation DAO et acquisition manuels des bibliothèques	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.1.9	Réhabilitation des 30 écoles secondaires de référence (grandes missions missionnaires	5 Territoires et 2 Villes (60% Ecoles	\$ 4 500 000,00	5 ans	Etudes, préparation DAO et acquisition manuels des bibliothèques	Province, Gouvernement Central et

	et officiels) patrimoines historiques de la province	des filles et 40% écoles des garçons)				Partenaires
4.1.10	Programme d'appui au rattrapage scolaire et à la réduction des coûts de l'enseignement de base	5 Territoires et 2 Villes	\$ 2 500 000,00	5 ans	Etudes, identification des sites pilotes et établissement de la cartographie, montage des dossiers des financements et partenariat, lancement des activités	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.1.11	Projet de modernisation et informatisation scolaire (Réhabilitation, équipement, bibliothèques, informatisation, énergie solaire) : 50 écoles pilotes	5 territoires et 2 Villes	\$ 10 000 000,00	5 ans	Etudes, identification des sites pilotes et établissement de la cartographie, montage des dossiers des financements et partenariat, lancement des activités	Province, Gouvernement Central et Partenaires, diaspora Kasaienne
4.1.12	Appui à la Réhabilitation et équipement de l'ITPROKA et l'ITIKA	Kananga	\$ 1 000 000,00	5 ans	Etudes, préparation DAO, montage des dossiers et acquisition manuels des bibliothèques	Province, Gouvernement Central, Partenaires et diaspora kasaienne
4.1.13	Construction de l'INPP	Kananga	\$ 10 000 000,00	5 ans	Etudes, préparation DAO, montage des dossiers et acquisition manuels des bibliothèques	Province, Gouvernement Central, Partenaires et CNPP/INPP
Sous-total 4.1.						
4.2	Volet Amélioration des services de santé, de nutrition et de lutte contre le VIH/SIDA					
4.2.1	Acquisition morgue Hôpital général	Kananga	\$ 1 500 000,00	5 ans	Etudes, Dossiers d'appel d'offres et aménagement des sites	Province, participation communautaire local
4.2.2	Réhabilitation, équipements de 7 HGR	5 territoires et 2 villes	\$ 7 000 000,00	5 ans	Equipements et matériels d'urgence, énergie solaire, réhabilitation des blocs opératoires, maternité et pédiatrie, approvisionnement en médicaments essentiels	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.2.3	Construction des 100 postes de santé dans les secteurs et groupements cibles	5 territoires et 10 quartiers de 2 Villes	\$ 4 500 000,00	5 ans	Identification, études, DAO, lancement des travaux et requêtes auprès des Partenaires	Province, Gouvernement Central, Partenaires et diaspora kasaienne
4.2.4	construction et équipement de 60 centres de référence	5 territoires et 2 villes	\$ 7 800 000,00	5 ans	Identification, études, DAO, lancement des travaux des sites prioritaires détruits par la guerre et requêtes auprès des Partenaires	Province, Gouvernement Central et Partenaires
4.2.5	Acquisition des ambulances et	5 territoires et	\$ 1 050 000,00	1	Appels d'offre, requête auprès des	Province,

	hôpitaux spécialisés mobiles de campagne	2 villes		an	partenaires	Gouvernement Central et Partenaires, diaspora Kasaïenne
4.2.6	Projet d'appui à l'installation des mutuelles de santé	5 territoires et 2 villes	\$ 5 000 000,00	5 ans	Etudes, mise à disposition des infrastructures	Province, Gouvernement Central et Partenaires, diaspora Kasaïenne
4.2.7	Construction d'une banque de sang (centres transfusionnels)	Kananga et Tshimbulu	\$ 3 000 000,00	5 ans	identification des sites, études, montage des dossiers de financement	Province, Gouvernement Central et Partenaires, diaspora Kasaïenne
4.2.8	Centres de Référence de dialyse et maladies universelles	Kananga et Tshimbulu	\$ 3 500 000,00	5 ans	identification des sites, études, montage des dossiers de financement	Province, Gouvernement Central et Partenaires, diaspora Kasaïenne
4.2.9	Appui au Programme de lutte contre le VIH/SIDA	5 Territoires et 2 Villes	\$ 2 500 000,00	5 ans	mobilisation des ressources, lancement des activités	Province, Gouvernement Central et Partenaires, diaspora Kasaïenne
Sous-total 4.2.						
4.3	Volet Renforcement de la Protection sociale, Promotion de l'équité et de l'égalité du Genre					
4.3.1	Construction des centres multifonctionnels Genre (maisons des femmes et jeunes filles)	5 Territoires et 2 Villes	\$ 2 450 000,00	5 ans	identification des sites, Etudes, montages des dossiers financiers et aménagement des sites	Province, Gouvernement Central, BAD, ONU Femmes, FNUAP, UNICEF et autres Partenaires
4.3.2	Projet Fonds Provincial des microfinances pour le développement des AGR du Genre (FPMIDA)	5 Territoires et 2 villes	\$ 3 500 000,00	5 ans	Elaboration du Projet et mise en place des structures de gestion du Fonds	Gouvernement Central, Province, Partenaires
4.3.3	Projet d'appui à la réinsertion sociale des enfants, des jeunes désœuvrés et filles mères	5 Territoires et 2 Villes	\$ 3 500 000,00	5 ans	Elaboration du Projet et mise en place des structures de gestion du projet	Province et Partenaires
4.3.4	Projet Construction et réhabilitation des centres professionnels de réinsertion sociale	5 Territoires et 2 villes	\$ 3 500 000,00	5 ans	identification des sites, Etudes, montages des dossiers financiers et aménagement des sites	Province, Gouvernement Central et Partenaires,

						diaspora Kasaïenne
Sous total 4.3.						
4.4	Volet Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et des Loisirs					
4.4.1	Construction du stade OMNISPORTS DE KANANGA / NDAYE MULAMBA	Ville de Kananga	\$ 10 000 000,00	5 ans	Identification et affectation du site, Etudes d'aménagement des infrastructures et préparation des dossiers techniques	Province, Gouvernement Central, FIFA et autres organisations sportives
4.4.2	Appui au développement des sports scolaires (équipements, aménagement des terrains, organisation des compétitions)	5 Territoires et 2 Villes	\$ 7 000 000,00	5 ans	Identification des associations des jeunes, préparation des projets de renforcement des capacités, appui à la préparation des plans d'affaires, requêtes de financement	Province, Gouvernement Central, FIFA et autres organisations sportives
4.4.3	Appui aux compétitions sportives nationales et internationales des équipes séniors, aménagement des infrastructures sportives	5 Territoires et 2 villes	\$ 5 000 000,00	5 ans	Identification des associations des sportives, préparation des projets de renforcement des capacités, appui à la préparation des plans d'affaires, requêtes de financement	Province, Gouvernement Central, FIFA et autres organisations sportives
4.4.4	Projet agrobusiness et entrepreneuriat des jeunes	5 Territoires et 2 Villes	\$ 5 000 000,00	5 ans	Identification des associations des jeune professionnels agro-éleveurs, préparation des projets de renforcement des capacités, appui à la préparation des plans d'affaires, requêtes de financement	Province, Gouvernement Central et Partenaires
Sous -total 4.4						
4.5	Volet sécurité sociale					
4.5.1	Appui à l'installions de la Mutuelle de santé des enseignants	5 Territoires et 2 Villes	\$ 7 000 000,00	5 ans	Identification et mise à disposition des sites, études et montages des dossiers, mise en place des structures de gestion	Province, Gouvernement Central, CNSAP, Partenaires et syndicats
4.5.2	Appui à l'installation de la Mutuelle de santé des agents de l'Etat	5 Territoires et 2 Villes	\$ 7 000 000,00	5 ans	Identification et mise à disposition des sites, études et montages des dossiers, mise en place des structures de gestion	Province, Gouvernement Central, MESP, Partenaires et syndicats
4.5.3	Appui à la promotion des mutuelles de santé communautaire	5 Territoires et 2 Villes	\$ 7 000 000,00	5 ans	Identification et mise à disposition des associations d'assistance sociale, études et montage des dossiers, mise en place des structures de gestion	Province, Gouvernement Central, Partenaires, diaspora et associations communautaires
Sous total 4.5						

TOTAL PILIER IV						
PILIER V - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DURABLE DU CADRE DE VIE						
5.1	Travaux de Reboisement, création des ceintures vertes et parcs à Bois	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$ 5 000 000,00	5 ans	études d'aménagement, acquisition de semences, aménagement des pépinières, création des zones de reboisement, parcs à bois, etc.	Province, Gouvernement Central (Banque Mondiale, PNUD, BAD, Banque de l'Habitat) ONU-Habitat
5.2	Gestion des déchets solides urbains	Kananga, Tshimbulu et Chefs-lieux 5 Territoires	\$ 3 500 000,00	5 ans	Etudes de construction du Centre d'enfouissement technique de Kananga (ramassage, recyclage, valorisation et élimination des déchets solides urbains)	Province, Partenaires
5.3	Formation et mise en place des Comités Locaux, des Unités Spéciales de la Police dans le cadre du suivi et de la surveillance environnementale	Tous les 5 territoires et les deux villes	\$ 5 000 000,00	5 ans	Etudes d'aménagement, acquisition de semences, aménagement des pépinières, création des zones de reboisement, parcs à bois, etc.	Province, Gouvernement Central (Banque Mondiale, PNUD, BAD, Banque de l'Habitat) ONU-Habitat
TOTAL PILIER V						
TOTAL GENERAL DU PROGRAMME			\$ 2 264 530 000			

Fait à Kananga, le 25 mai 2019

Martin KABUYA MULAMBA-Kabitanga.
Gouverneur de Province